

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LES

PROVINCES DE QUEBEC ET DE MONTREAL

NOUVELLE SERIE

SOIXANTE-SEIZIÈME NUMÉRO

FÉVRIER 1902



MONTREAL

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 419 et 421, rue Saint-Paul

1902

Permis d'imprimer :

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Archevêché de Montréal, 15 janvier 1902.

Etat

Basilique.
Notre-Dam
Archevêch
Séminaire.
Hôtel-Die
Ursulines..
Hôpital-Gé
Sœurs Fra
Sœurs de l
Sœurs du
Saint-Patri
Saint-Jean-

A repo

Report.
Adrien Sain
Agapit Sain
Agathe Sain
Alban Saint
Alexandre S
Alphonse Sai
Ambroise Sa
Anastasia Sai
Ancienne Lor
André Saint.
Ange-Gardier
Ange SS. de
Anne Sainte d
Anne Ste de
Anselme Sain
Antoine Sain
Antonin Saint
Apollinaire Sa
Aubert Saint..
Augustin Sain
Basile Saint....
Beaumont.....
Beauport.....

A reporter.

COMPTES-RENDUS

ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

*Etat des recettes de l'Œuvre de la Propagation de la foi dans
l'archidiocèse de Québec, pour l'année 1901,
65ème année*

VILLE DE QUÉBEC

Basilique.....	\$152 37	Report.....	\$415 48
Notre-Dame de la Garde	1 00	Ecole des Fr. de St-J.-B.	75 00
Archevêché.....	10 00	Saint-Roch.....	403 70
Séminaire.....	33 30	Ecole des Frs de S.-Roch.	145 00
Hôtel-Dieu.....	39 00	Couv. des Sœurs de la C..	1 10
Ursulines.....	40 00	Saint-Sauveur.....	187 00
Hôpital-Général.....	37 31	Ec. des Frs de S.-Sauveur.	100 00
Sœurs Franciscaines.....	5 00	Asile Saint-Michel.....	12 42
Sœurs de la Charité.....	16 00	Hôpital du Sacré-Cœur...	3 00
Sœurs du Bon-Pasteur..	8 00	Stadacona	
Saint-Patrice.....	13 50	St-Malo.....	
Saint-Jean-Baptiste.....	60 00	Limoilou.....	
A reporter.....	\$415 48	A reporter.....	\$1,342 70

CAMPAGNE

Report.....	\$1,342 70	Report.....	\$2,041 59
Adrien Saint.....	2 21	Benoit-Labre Saint.....	
Agapit Saint.....	13 10	Benjamin Saint.....	
Agathe Sainte.....	5 23	Bernard Saint.....	10 00
Alban Saint	45 75	Berthier.....	6 50
Alexandre Saint.....	4 63	Bienville	55 00
Alphonse Saint.....	6 70	Bruno Saint.....	1 75
Ambroise Saint.....	38 00	Buckland.....	
Anastasie Sainte.....	14 30	Cajetan Saint.....	
Ancienne Lorette.....	91 00	Calixte Saint.....	67 00
André Saint.....	27 00	Cap-Santé.	25 10
Ange-Gardien.....	20 12	Cap-Saint-Ignace.....	103 85
Anges SS. de Beauce....	2 50	Casimir Saint.....	106 00
Anne Sainte de Beaupré..	21 00	Catherine Sainte.....	3 25
Anne Ste de Lapocatière	80 00	Charles Saint.....	29 50
Anselme Saint.....	38 00	Charlesbourg.....	94 58
Antoine Saint.....	15 43	Château-Richer.....	10 62
Antonin Saint.....	5 25	Christine Sainte.....	
Apollinaire Saint.....	14 18	Claire Sainte.....	
Aubert Saint.....	4 00	Collège de Lévis.....	
Augustin Saint.....	124 68	Collège de Sainte-Anne.	
Basile Saint.....	28 50	Côme Saint.....	3 40
Beaumont.....	12 16	Couvent de J.-M., Sillery	5 00
Beauport.....	82 15	Couv. J.-M., St-Jos. Lév.	5 00
A reporter.....	\$2,041 59	A reporter.....	\$2,568 10

Report.....	\$2,568 10	Report.....	\$3,648 30
Cranbourne.....		Jean-Chrysostôme Saint.....	21 00
Croix Sainte.....	62 60	Jean Saint, Deschailions.....	25 25
Cyrille Saint.....	5 00	Jean Saint, I. O.....	110 00
Damien Saint.....		Jean Saint, Port-Joly....	51 00
Damase Saint.....	2 00	Jeanne Sainte.....	22 80
David Saint.....	22 00	Joachim Saint.....	36 98
Denis Saint.....	29 22	Joseph Saint, de Beauce.....	52 00
Deschambault.....	68 15	Joseph Saint, de Lévis....	101 50
Désiré Saint.....		Julie Sainte.....	26 00
Ecureuils.....	25 60	Justine Sainte.....	
Edouard St de Frampton	8 00	Kamouraska.....	12 00
Edouard St de Lotbinière	92 34	Lambert Saint.....	23 65
Eleuthère Saint.....		Lambton.....	7 00
Elzéar Saint.....	4 00	Laurent Saint.....	66 24
Emmélie Sainte.....	15 00	Laval et Lac-Beauport....	2 20
Enfant-Jésus.....	8 75	Lazare Saint.....	24 25
Ephrem Saint.....	5 00	Léon Saint.....	2 00
Etienne Saint.....	15 75	Léonard Saint.....	34 50
Eugène Saint.....	10 00	Lévis.....	251 33
Evariste Saint.....	25 00	Lotbinière.....	26 22
Famille Sainte.....	25 00	Louise Sainte.....	14 55
Félix Saint du Cap Rouge	5 00	Ludger Saint.....	13 00
Ferdinand Saint.....	6 55	Magloire Saint.....	
Ferréol Saint.....	16 09	Malachie Saint.....	
Flavien Saint.....	22 00	Marguerite Sainte.....	
Foye Sainte.....	40 28	Marie Sainte.....	24 90
François St de Beauce....	19 55	Martin Saint.....	2 00
François St du Sud.....	42 07	Maxime Saint.....	50
François St I. O.....	26 80	Méthode Saint.....	3 50
Frédéric Saint.....	43 00	Michel Saint.....	57 55
Gédéon Saint.....		Mont-Carmel.....	3 98
Georges Saint.....	44 00	Narcisse Saint.....	3 00
Germain Saint.....	2 00	Nazaire Saint.....	
Germaine Sainte.....		Nérée Saint.....	1 00
Gervais Saint.....	30 90	Nicolas Saint.....	18 10
Gilbert Saint.....	7 12	Notre-Dame de Lourdes	
Gilles Saint.....		N.-D. de Montauban....	
Grégoire Saint.....	3 55	N.-D. du Portage.....	14 00
Grondines.....	70 00	N.-D. du Rosaire.....	
Grosse-Isle.....	2 85	Onésime Saint.....	63
Hélène Sainte.....	32 60	Pacôme Saint.....	5 00
Hénédine Sainte.....	29 43	Pamphile Saint.....	30 00
Henri Saint.....	48 00	Pascal Saint.....	90 05
Honoré Saint.....	12 00	Patrice Saint.....	4 80
Inverness.....	21 00	Paul Saint.....	3 81
Isidore Saint.....	34 40	Perpétue Sainte.....	
Ile-aux-Grues.....	30 31	Pétronille Sainte.....	21 33
Islet.....	67 25	Pintendre.....	5 13
Jacques St, de Parisville.		Philémon Saint.....	
A reporter.....	\$3,648 30	A reporter.....	\$4,861 05

Pl
Pi
Pi
Pi
Po
Po
Pr
Raj
Raj
Rer
Riv
Riv
Roc
Ron
Rose

Mont
Balan
Pierre
Legs
" c
" d
" d
" d
(Ja su
de

Report.....	\$4,861 05	Report.....	\$5,280 73
Philippe Saint.....	21 90	Sacré-Cœur de Jésus.....	11 00
Philomène Sainte.....	4 00	Sacré-Cœur de Marie	
Pierre St de Broughton.	16 50	Samuel Saint.....	8 85
Pierre Saint du Sud.....	26 80	Sébastien Saint.....	10 00
Pierre Saint, I. O.....	108 00	Séverin Saint.....	
Pointe-aux-Trembles....	21 40	Sillery.....	5 50
Pontbriand.....		Sophie Sainte.....	
Portneuf.....	35 35	Stoneham.....	
Prosper Saint.....		Sylvestre Saint.....	11 63
Raphaël Saint.....	12 00	Théophile Saint.....	
Raymond Saint.....	50 10	Thomas Saint.....	52 00
Remi Saint.....		Thuribe Saint.....	
Rivière-à-Pierre.....	3 35	Tite Saint.....	
Rivière-du-Loup.....	40 25	Ubalde Saint.....	9 65
Rivière-Ouelle.....	4 00	Valcartier.....	
Roch Saint, des Aulnaies.	31 00	Vallier Saint.....	35 05
Romuald Saint.....	44 00	Victor Saint.....	2 00
Rose Sainte, de Watford	1 03	Zacharie Saint.....	
<hr/>		<hr/>	
A reporter.....	\$5,280 73	Total.....	\$5,426 41

Montant des contributions.....	\$5,426 41
Balance sur l'exercice de l'an dernier.....	888 49
Pièces d'autel et Annales vendues.....	170 00
Legs de demoiselle Victoire Tremblay, de l'Ange Gardien... ..	3,060 00
“ de l'abbé Walstan Blais, curé de Saint-Laurent.....	675 00
“ de demoiselle Emérentienne Chatigny, de St-Sauveur.	59 16
“ de dame François Lapointe, de Québec.....	50 00
“ de demoiselle Céline Chamberland, de Saint-Isidore....	25 00
“ “ Caroline Guillemette, “ “	12 00
“ de M. Prudent Renouf, des Trois-Pistoles (balance)....	7 25
<i>(La succession Renouf a donné depuis 1893 la somme totale de \$1,625.25 pour la propagation de la foi de Lyon).</i>	
<hr/>	
Total de la recette... ..	\$10,323.31

DÉPENSES POUR 1901-1902

Donné à Mgr de Chicoutimi.....	\$ 500 00
Annales.....	400 00
Vases et ornements sacrés.....	600 00
Missions Africaines.....	50 00
Propagation de la Foi de Paris.....	232 25
Mission de Saint-Benjamin.....	300 00
“ Saint-Damase.....	105 00
“ Kingsburg.....	50 00
“ Lac Edouard.....	50 00
“ Notre-Dame du Rosaire.....	100 00
“ Saint-Nazaire.....	177 00
“ Saint-Malo.....	76 00
“ Pontbriand.....	100 00
“ Sainte-Rose.....	275 00
“ Stoneham.....	300 00
“ Saint-Théophile.....	100 00
Ceuvre des Sourds-Muets.....	200 00
Missionnaires de Saint-Achillée.....	20 00
“ Sainte-Christine.....	75 00
“ Saint-Damase.....	150 00
“ Saint-Gédéon.....	150 00
“ Inverness.....	150 00
“ Saint-Jacques de Parisville.....	50 00
“ Saint-Ludger.....	150 00
“ Laval et Lac Beauport.....	75 00
“ Saint-Marcel.....	150 00
“ N.-D. du Rosaire.....	200 00
“ Saint-Onésime.....	30 00
“ Sainte-Perpétue.....	150 00
“ Pontbriand.....	130 00
“ Sainte-Praxède.....	25 00
“ Saint-Rémi.....	150 00
“ Rivière-à-Pierre.....	100 00
“ Sainte-Rose.....	200 00
“ Stadacona.....	200 00
“ Stoneham.....	150 00
“ Saint-Théophile.....	250 00
“ Valcartier.....	100 00
Total.....	\$6,270 25

RÉSUMÉ

Recette de 1901.....	\$10,322 31
Somme allouée pour 1901-1902.....	6,270 25
Balance en mains.....	\$4,053 06

Conseil de la Propagation de la Foi à Québec

L'Honorable P. GARNEAU, Président,

M. TH. LEDROIT, Vice-Président,

Mgr C. A. MAROIS, V.-G.,

M. J. A. CHARLEBOIS, Secrétaire,

Mgr H. TÊTU, Trésorier,

M. J. ELIE MARTINEAU,

M. CYRILLE TESSIER,

M. ED. FOLEY,

L'Honorable THS CHAFAIS,

M. le docteur JOSEPH GOSSELIN.

Archevêché de Québec, 31 décembre 1901.

H. TÊTU, ptre.

0 00
0 00
0 00
0 00
2 25
0 00
15 00
50 00
10 00
30 00
77 00
16 00
00 00
75 00
00 00
00 00
00 00
20 00
75 00
50 00
50 00
50 00
50 00
75 00
150 00
100 00
30 00
150 00
130 00
25 00
150 00
100 00
200 00
200 00
150 00
250 00
100 00

270 25

,322 31

270 25

1,053 06

DIOCÈSE DE MONTREAL

État des Recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dans le diocèse de Montréal, pour l'année 1901

VILLE DE MONTREAL ET BANLIEUE

Notre-Dame.....	\$305 00	Report.....	\$973 81
Saint-Pierre.....	302 21	Saint-Patrice.....	10 00
Saint-Louis.....	73 00	Sainte-Brigide.....	10 00
La Cathédrale.....	62 70	Sainte-Cunégonde.....	10 00
Saint-Vincent-de-Paul..	60 50	Saint-Enfant-Jésus.....	8 00
Hôtel-Dieu.....	43 00	Saint-Gabriel.....	5 15
Sainte-Anne.....	29 80	Saint-Antoine.....	5 00
St-Grégoire-le-Thaum...	21 00	Sœurs de la Miséricorde.	5 00
Saint-Jean-Baptiste.....	17 68	Conversion de Saint-Paul	3 00
Notre-Dame-des-Neiges.	17 32	Hochelaga.....	3 00
Saint-Jacques.....	15 00	Maisonneuve.....	3 00
Notre-Dame-de-Grâce..	14 60	Verdun.....	2 00
Sacré-Cœur.....	11 50		
		Total.....	\$1037 46
A reporter.....	\$973 31		

CAMPAGNE

Saint-Barthélemi.....	193 00	Report.....	\$1463 16
Saint-Remi.....	117 00	Sainte-Thérèse.....	35 54
L'Épiphanie.....	111 73	Sainte-Anne-des-Plaines	35 00
Saint-Constant.....	93 25	Ile-Dupas.....	34 27
Saint-Roch-de-l'Achigan	82 00	Saint-Gabriel-de-Brandon	32 00
Mascouche.....	80 75	Saint-Ignace-de-Loyola.	32 00
Verchères.....	71 00	Chambly.....	30 50
L'Assomption.....	60 00	Saint-Félix-de-Valois...	30 00
Saint-Isidore.....	57 23	Saint-Cuthbert.....	27 00
Saint-Jacques-de-l'Achig.	55 50	Sault-au-Récollet.....	26 00
Longueuil.....	53 36	Saint-Philippe.....	26 00
Laprairie.....	53 00	Sainte-Marie-Salomé....	25 97
Varennas.....	53 00	Saint-Paul-l'Ermite....	25 50
Terrebonne.....	51 83	Repentigny.....	25 42
Saint-Martin.....	50 00	Sainte-Monique.....	25 00
Contrecoeur.....	45 00	Saint-Jean.....	25 00
Berthier.....	42 00	Saint-Lin.....	23 00
Saint-Sulpice.....	41 00	St-Léonard-de-Port-M..	22 15
Saint-Alexis.....	40 00	Lachine.....	22 00
Saint-Frs-de-Sales.....	39 01	Saint-Paul-de-Joliette..	20 66
Saint-Esprit.....	37 50	Sherrington.....	20 25
Saint-Michel-de-Nap....	36 00	Sainte-Rose.....	20 00
A reporter.....	\$1463 16	A reporter.....	\$2026 42

Rep
Lavaltrie
Lachena
Sainte-G
Saint-Th
Lanoraie
Couvent
Joliette..
Saint-Lu
Pointe-a
Saint-No
Sainte-S
Saint-An
Sainte-D
St-Paul d
Saint-Clé
Sainte-M
L'Acadie.
Sainte-Ju
Sainte-El
Oka.....
P. St-Vin
Saint-Ang
Rivière-de
Saint-Her
Ile-Bizar
St-Basile-1
Sainte-Béa
Sainte-Thé

A rep

Legs J.-B.
Un particul
Pierres sacr
Intérêts et

Ville et Ban
Campagne...
Diverses sou

Poi, dans le diocèse

EUE

.....	\$973 31
.....	10 00
.....	10 00
de.....	10 00
stus.....	8 00
.....	5 15
.....	5 00
éricorde.	5 00
aint-Paul	3 00
.....	3 00
.....	3 00
.....	2 00
.....	<u>\$1037 46</u>
.....	\$1463 16
.....	35 54
es-Plaines	35 00
.....	34 27
le-Brandon	32 00
e-Loyola.	32 00
.....	30 50
Valois....	30 00
.....	27 00
let.....	26 00
.....	26 00
Salomé....	25 97
ermite....	25 50
.....	25 42
.....	25 00
.....	25 00
.....	23 00
.....	22 15
-Port-M ..	22 00
.....	20 66
Joliette..	20 25
.....	20 00
.....	<u>\$2026 42</u>

Report	\$2026 42	Report.....	\$2312 12
Lavaltrie.....	19 25	Ste-Anne-du-B.-de-l'Isle	4 07
Lachenaie.....	19 00	Saint-Janvier.....	4 00
Sainte-Geneviève.....	17 75	Saint-Benoit.....	3 50
Saint-Thomas.....	15 96	Saint-Liguori.....	3 25
Lanoraie.....	15 75	Saint-Jean-de-Matha....	3 00
Couvent du Sacré-Cœur	15 00	Saint-Sauveur.....	3 00
Joliette.....	15 00	Saint-Calixte.....	2 75
Saint-Luc.....	12 45	Sainte-Adèle.....	2 58
Pointe-aux-Trembles...	11 36	Longue-Pointe.....	2 50
Saint-Norbert.....	13 50	Saint-Valentin.....	2 50
Sainte-Scholastique.....	11 00	Sainte-Sophie.....	2 35
Saint-Ambroise.....	10 00	St-Pierre-aux-Liens.....	2 00
Sainte-Dorothée.....	10 00	Caughnawaga.....	2 00
St-Paul de l'Isle-aux-Noix	9 35	Saint-Joseph-du-Lac....	1 75
Saint-Cléophas.....	8 23	Saint-Emile.....	1 50
Sainte-Mélanie.....	8 00	Ste-Marguerite-du-Lac-M.	1 50
L'Acadie.....	8 00	Saint-Blaise.....	1 40
Sainte-Julie.....	8 00	Saint-Canut.....	1 25
Sainte-Elisabeth.....	7 00	Sainte-Emmélie.....	1 25
Oka.....	7 00	Lachute.....	1 06
P. St-Vincent-de-Paul..	7 00	St-Théodore-de-Chertsey	1 05
Saint-Augustin.....	6 50	St-Jacques-le-Mineur....	1 05
Rivière-des-Prairies.....	6 50	Saint-Placide.....	1 00
Saint-Hermas.....	5 00	Saint-Zénon.....	0 60
Isle-Bizard.....	5 00	St-Bernard-de-Lacolle...	0 52
St-Basile-le-Grand.....	5 00	Saint-Côme.....	0 51
Sainte-Béatrix.....	4 60	Saint-Alphonse.....	0 50
Sainte-Théodosie.....	4 50	Notre-Dame-de-la-Merci	0 25
A reporter.....	<u>\$2312 12</u>	Total.....	<u>\$2364 81</u>

DIVERSES SOURCES

Legs J.-B. Beauchamp.....	\$ 270 00
Un particulier.....	1 00
Pierres sacrées.....	54 00
Intérêts et divers.....	618 00
Total.....	<u>\$ 943 00</u>

RÉCAPITULATION POUR L'ANNÉE 1901

Ville et Banlieue.....	\$1037 46
Campagne.....	2364 81
Diverses sources.....	943 00
Grand Total.....	<u>\$4345 27</u>

*État des sommes payées par le Conseil de la Propagation de la
Foi, à Montréal, pour l'année 1901*

Au missionnaire de Caughnawaga.....	800 00
“ de N.-D.-de-la-Merci.....	350 00
“ de Rawdon.....	50 00
“ de Saint-Alphonse.....	50 00
“ de Saint-Calixte.....	150 00
“ de Saint-Colomban.....	350 00
Fabrique de Saint-Colomban.....	50 00
“ de Saint-Damien.....	150 00
“ de Saint-Edmond.....	300 00
“ de Saint-Emile.....	350 00
“ de Saint-Hippolyte.....	200 00
“ de Saint-Michel-des-Saints.....	150 00
“ de Saint-Zénon.....	350 00
“ de Sainte-Lucie.....	150 00
“ de Sainte-Marguerite.....	100 00
“ de Sainte-Emmélis.....	31 25
“ des Syriens.....	100 00
Aux Missions du Nord-Ouest.....	100 00
“ de Madawaska.....	100 00
A l'Œuvre des Tabernacles.....	100 00
“ des Sourds et Muets.....	50 00
Pour Annales, Impressions et expéditions, etc.....	209 31
Rentes viagères.....	228 00
Pour pierres sacrées et divers.....	118 00
Aux RR. PP. Oblats de Montréal.....	302 21

Total des déboursés.....\$4888 77

RÉSUMÉ

En Caisse au 31 décembre 1900.....	\$4994 39
Recettes de 1901.....	4345 27
Total.....	\$ 9339 66
Déboursés de 1901.....	4888 77
En caisse au 31 décembre 1901 pour les dépenses de 1902.....	\$4450 89

Archevêché de Montréal, 24 janvier 1902.

W.-C. MARTIN, ptre, chan.,

Trésorier.

REC

Saint-Adelp
Saint-Alexis
Sainte-Anne
Saint-Barnabé
Saint-Bonifacé
Saint-Chs-de
Saint-Didace
Saint-Elie...
Saint-Etienn
Sainte-Flore.
Sainte-Genev
Saint-Jacques
Saint-Jean-de
Saint-Justin..
Saint-Léon...
Saint-Luc...
Saint-Maurice
Saint-Narcisse
Saint-Paul-de
Saint-Paulin..
Saint-Prosper
Saint-Sévère..

A reporte

Aux missions
A divers.....
Aux Annales..

En caisse le 31
Recette de 190

Dépenses de 190

En caisse le 31 é

Evêché des T

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES

RECETTES DE LA PROP. DE LA FOI EN 1901

800 00		Report.....	\$853 81	
350 00	Saint-Adelphe.....	\$17 74	Saint-Séverin.....	28 00
50 00	Saint-Alexis.....	17 00	Saint-Stanislas.....	38 00
50 00	Sainte-Anne-de-la-Pérad.	100 00	Sainte-Thècle.....	60 50
150 00	Saint-Barnabé.....	68 00	Saint-Théophile-du-Lac.	25 00
350 00	Saint-Boniface.....	54 00	Saint-Timothé.....	3 13
50 00	Saint-Chs-de-Mastigoche	4 00	Saint-Tite.....	49 00
150 00	Saint-Didace.....	37 00	Sainte-Ursule.....	61 50
300 00	Saint-Elie.....	12 60	Batiscan.....	46 50
350 00	Saint-Etienne-des-Grès..	44 45	Champlain.....	47 88
200 00	Sainte-Flore.....	8 30	Cap-de-la-Magdeleine...	10 68
150 00	Sainte-Geneviève.....	43 00	La Pointe-du-Lac.....	14 50
350 00	Saint-Jacques-des-Piles.	21 75	La Rivière-du-Loup.....	83 60
150 00	Saint-Jean-des-Piles.....	15 00	Maskinongé.....	61 72
100 00	Saint-Justin.....	58 00	Mont-Carmel.....	21 00
31 25	Saint-Léon.....	86 00	Trois-Rivières.....	226 35
100 00	Saint-Luc.....	22 00	Yamachiche.....	76 50
100 00	Saint-Maurice.....	36 07		
100 00	Saint-Narcisse.....	79 60		
100 00	Saint-Paul-de-Gd'-Mère.	22 00	Mont. de la coll. de 1901.	1,707 67
50 00	Saint-Paulin.....	32 30	De diverses sources.....	78 51
209 31	Saint-Prosper.....	47 55	En caisse le 31 déc. 1901	1,310 60
228 00	Saint-Sévère.....	27 45		
118 00			Total.....	\$3,096 78
302 21				
	A reporter.....	\$853 81		

DÉPENSES

Aux missions pauvres.....	\$840 00
A divers.....	313 15
Aux Annales.....	62 83
	<hr/>
	\$1,215 98

RÉSUMÉ

En caisse le 31 décembre 1900.....	\$1,310 60
Recette de 1901.....	1,786 18
	<hr/>
Total.....	\$3,096 78
Dépenses de 1901.....	1,215 98
	<hr/>
En caisse le 31 décembre 1901 pour les dépenses de 1902....	\$1,880 80

Evêché des Trois-Rivières, 8 février 1902.

Ls-L. DENONCOURT, ptre,
Trésorier.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE

Propagation de la Foi en 1901

RECETTES

Saint-Ephrem.....	\$155 00	Report	\$1339 65
Saint-Denis.....	145 00	Saint-Marc.....	8 50
Saint-Antoine.....	125 00	Saint-Jude.....	8 00
Saint-Pierre-de-Sorel....	96 00	Saint-Dominique.....	6 30
Saint-Hyacinthe (Conf.)..	91 00	Saint-Gégoire.....	6 00
Saint-Mathieu-de-Belœil	76 00	Saint-Léonore.....	6 00
Saint-Simon.....	47 00	Notre-D.-de-Bonsecours	6 00
St-Bernardin-Waterloo..	46 50	Saint-Pie.....	5 00
Saint-Sébastien	42 50	Saint-Paul-d'Abottsford	5 00
Saint-Ours (Imm.-Cône)..	35 00	Saint-Valérien	5 00
Sainte-Rosalie.....	34 50	Saint-Michel-de-Rougem	4 50
Saint-Théodore-d'Acton..	34 00	Saint-Thomas-d'Aquin..	2 50
Saint-Hugues.....	29 50	St-Georges-d'Henryville.	2 25
Saint-Alexandre	25 50	Sainte-Cécile-de-Milton.	2 00
Sainte-Hélène.....	25 00	Granby (T.-S.-Cœur-M.)	2 00
S.-N.-Marie-de-Monnoir	23 85	Sainte-Sabine.....	2 00
Sainte-Anne-de-Sorel....	22 00	Saint-Athanase.....	1 85
Sainte-Madeleine	22 00	Saint-Ignace.....	1 50
Notre-Dame-du-Rosaire..	22 00	St-Jacques, Clarenceville	1 50
La Présentation.....	21 50	Saint-Alphonse.....	1 00
St-Romuald-de-Farnham	20 00	Saint-Ange-Gardien	1 00
Saint-J.-Bte-de-Rouville	19 00	Saint-Damien Bedford..	1 00
Saint-Robert.....	16 00	Saint-Joseph-de-Sorel...	1 00
Saint-Hilaire	15 85	St-Louis-de-Bonsecours.	1 00
Saint-André-d'Acton....	15 00	Saint-Mathias	1 00
Saint-Barnabé.....	15 00	Saint-Nazaire.....	1 00
St-Pierre de Vérone.....	15 00	Saint-Marcel.....	0 60
N.-D.-de-Stanbridge.....	13 85	St-F.-d'Ass., Freligsburg	0 50
Saint-Césaire	12 00	Ste-Anne de Sabrevois..	
S.-J.-B.-de-Roxton-Falls	11 50	Sainte-Croix de Dunham	
Saint-Charles	10 65	St-Edouard-de-Knowlton	
Saint-Aimé.....	10 00	S.-F.-X.-de-W. Shefford	
Sainte-Angèle-de-Monn..	9 95	Saint-Joachim, Shefford.	
Saint-Damase.....	9 75	N-D. de Lourd., St-Arm.	
Saint-Roch.....	9 50	Sainte-Pudentienne	
Sainte-Victoire	9 00	Ste-R. Lima, Sweetsburg	
Sainte-Brigide.....	8 75	St-Vincent d'Adamsville.	

A reporter..... \$1339 65

Recette totale..... \$1423 65

DÉPENSES

Eglises et chapelles pauvres.....	\$1035 25
Missionnaires	300 00
Annales	76 95
Oeuvres des Tabernacles.....	10 00

Dépense totale..... \$1422 20

Recette de l'a
Balance en ca

Dépense de l'

Balance en ca

Evêché de

21

RÉSUMÉ

Recette de l'année 1901.....	\$1423 65
Balance en caisse au 31 décembre 1900.....	82 32
	<hr/>
Recette totale.....	\$1505 97
Dépense de l'année 1901.....	1422 20
	<hr/>
Balance en caisse au 31 décembre 1901.....	\$ 83 77

Evêché de Saint-Hyacinthe,
21 janvier 1902.

FRS LANGELIER, ptre,
Trésorier.

HE

\$1339 65

8 50

8 00

6 30

6 00

6 00

6 00

secours 6 00

5 00

5 00

5 00

5 00

4 50

2 50

2 25

2 00

2 00

2 00

1 85

1 50

1 50

1 00

1 00

1 00

1 00

1 00

1 00

1 00

0 60

0 50

1035 25

300 00

76 95

10 00

\$1422 20

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD

Etat de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour 1901

RECETTES

Sainte-Agnès de Dundee.	\$ 1 00	Report.....	\$430.28
Saint-Anicet.....	10 00	Saint-Malachie-d'Ormst..	5 00
Saint-Antoine abbé, Star-		Sainte-Marthe.....	40 00
nesboro.....	4 50	Sainte-Martine.....	12 00
Sainte-Barbe.....	15 00	Saint-Michel-de-Vaudre.	40 00
Sainte-Cécile-de-Valleyf.	20 00	Saint-Patrice-d'Hinchin-	
Saint-Clément-de-Beauh.	60 00	brooke.....	1 00
Saint-Clet.....	35 00	Sainte-Philomène.....	47 00
Sainte-Clotilde.....	3 00	Saint-Polycarpe.....	32 05
Saint-Etienne-de-Beauh.	30 00	Saint-Régis.....	50
Saint-Ignace-du-Côteau-		Saint - Romain - d'Hem.	
du-Lac.....	19 75	mingford.....	2 00
Saint-Jean-Chrysostôme.	15 50	Saint-Stanislas-de-Kostk.	3 00
Sainte-Jeanne-de-Chantal		Saint-Thomas-d'Aquin...	50
de-l'Île-Perrot.....	3 50	Saint-Timothée...	6 50
Saint-Joachim-de-Châtea.	44 00	Saint-Télesphore-de-M.	6 00
Saint-Joseph-de-Hunting.	5 00	Saint-Urbain-de-Châtea..	8 00
Saint-Joseph-de-Soulang.	35 00	T.-S.-Rédempteur.....	1 50
Sainte-Justine-de-Newt.	40 00	T. S. Sacrement, Howick	1 00
Saint-Louis-de-Gonzague	50 50	Saint-Zotique.....	15 60
Saint-Lazare.....	8 53	Saint-Médard.....	3 00
Sainte-Madeleine-de-Rig.	30 00	N.-Dame de Belle-Rive.	1 00
A reporter.....	\$430.28	Total de la recette...	\$655 93

DÉPENSES

Le tout a été dépensé au soutien des paroisses pauvres.

M. MARLEAU, ptre,

Secrétaire.

Evêché de Valleyfield, 15 février 1902.

VUE D'ENSEMBLE

SUR LES

TRAVAUX DE L'APOSTOLAT

EN 1901.

L'HEURE des grands périls est toujours pour un chrétien l'heure des grandes espérances. Cette pensée de saint Vincent de Paul résume admirablement l'histoire des missions au milieu des réalités du présent et des craintes d'un avenir plus sombre encore. Comme le montrera, en effet, ce rapide coup d'œil, nos tristesses sont accompagnées de longs et réconfortants espoirs.

I

Si, dans les pays de l'Europe autrefois fermés à l'Eglise, en Angleterre, en Hollande, en Norvège, en Suède, en Danemark, en Suisse, on accorde généreusement à nos missionnaires les deux seuls biens qu'ils demandent aux chefs des peuples, la justice et la liberté ; si, dans les classes lettrées surtout, de glorieux retours viennent les consoler et les encourager, en revanche, l'horizon s'est assombri dans les vieux pays catholiques : jamais la haine, une haine que rien n'explique, que rien ne justifie, ne s'est affirmée plus bruyamment et comme par un mot d'ordre. Jusqu'à cette année, en effet, l'apostolat était, pour ainsi dire, un terrain neutre, sur lequel tous, amis et adversaires, se tendaient fraternellement la main : à l'envi et de concert on célébrait la gloire des missionnaires, qu'on appelait les vrais civilisa-

30.28
5 00
40 00
12 00
40 00

1 00
47 00
32 05
50

2 00
3 00
50
6 50
6 00
8 00
1 50
1 00
15 60
3 00
1 00
—
55 93

airs.

teurs, les grands patriotes ; leur mort sanglante ou obscure était saluée par le respect et la sympathie de tous, et aucune voix discordante n'aurait osé alors troubler cet éloge ; chaque nation rivale enviait le concours toujours désintéressé et intelligent de ces hommes de foi.

Les temps, hélas ! en quelques années, ont bien changé ; de ce côté aussi, la brèche est faite : dans la presse, dans certaines assemblées politiques, on excite la défiance populaire contre l'héroïsme, hier encore acclamé et incontesté. Et pourrait-il en être autrement, quand Dieu lui-même est discuté, quand toutes les idées généreuses et morales, honneur et sauvegarde des anciennes sociétés, sont niées et bafouées ? Sans doute, de nobles protestations ont retenti et ont soulagé la conscience publique ; les hommes d'Etat les moins suspects de tendresse pour l'Eglise ont rendu solennellement justice au désintéressement, à la charité, au patriotisme des missionnaires ; mais n'est-il pas souverainement triste de constater quel chemin a été parcouru, quelles ruines morales ont été accumulées, quel lendemain présagent toutes ces attaques injustes jetées, comme sur un signal donné, dans les masses populaires ?

Et pendant ce temps, spectacle magnifique et consolant, le blanc et auguste vieillard du Vatican voit les années s'accumuler impuissantes contre la flamme de son génie et de son cœur ; de sa voix autorisée et vénérée il loue, au nom de l'éternelle justice, ceux qui, ravis un jour par l'amour du grand Crucifié, soumettent à une règle austère leur esprit et leur corps, leurs passions et leur volonté, assurant ainsi à nos missions lointaines un incomparable recrutement.

II

L'Asie a subi le contre-coup des querelles de l'Europe, et les ruines amoncelées par les événements de l'année dernière seront longues à relever.

Il
résu
tout
ver
des
ines
publ
dans
tions
cent-
de to
ces pl
tente
poète

mais,
glanté
main
nous l'
lège de
Grâce
le com
par l'en
solenne
mettent
superbe
tiens, un
n'obtien
résurrec
L'adm
avons pu
lumineu:

Il nous est doux pourtant de constater le mouvement de résurrection qui s'accomplit dans cette terre sainte entre toutes, témoin de la vie, de la mort et du triomphe du Sauveur. Là, en face du schisme et des soldats de Mahomet, des œuvres nombreuses sonnent pour ainsi dire un réveil inespéré. Un rapport de sœur Sion, Fille de la Charité, publié dernièrement par les *Missions catholiques*, raconte, dans un style admirable de simplicité, l'histoire des créations quotidiennes, on peut le dire, des Filles de Saint-Vincent-de-Paul, et cette histoire est celle de tous leurs frères, de toutes leurs sœurs en apostolat. En voyant dernièrement ces phalanges de religieux et de religieuses planter leurs tentes sur ce sol privilégié, on était tenté de dire avec le poète :

Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.

D'où lui viennent de tous côtés,

Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés ?

mais, là encore, un pouvoir étroit et jaloux, qui a ensanglanté l'Arménie, ne permet pas de se promettre le lendemain en toute sécurité ; du moins la France continuera, nous l'espérons, à exercer dans l'honneur son insigne privilège de protectrice.

Grâce aux armées alliées, la crainte a été pour la Chine le commencement de la sagesse ; des indemnités consenties par l'empereur et des actes de réparation morale accomplis solennement par les grands mandarins permettront et permettent déjà à nos missionnaires de recommencer, selon la superbe expression de Mgr Favier ; le sang de tant de chrétiens, unis à leurs apôtres dans la mort et dans la gloire, n'obtiendra-t-il pas du ciel pour ce grand pays une ère de résurrection ?

L'admirable évêque de Pékin, dans une lettre que nous avons publiée, a donné de la situation actuelle un tableau lumineux. Il a de plus répondu par avance à toutes les

attaques, à toutes les calomnies, en termes si précis que, dans le Parlement français, nos hommes d'Etat n'ont eu qu'à les reproduire pour démontrer aux yeux les plus prévenus la fausseté et le parti pris des accusations. Pour nous, réunissant dans une même sympathie respectueuse ceux qui, pontifes, prêtres, officiers, chrétiens indigènes, et soldats obscurs, ont succombé sur la terre de Chine, nous leur donnons à tous cet égal et impartial souvenir qu'on appelle une prière :

Dieu qui les vit mourir, Dieu seul peut les connaître.

Faisons des vœux aussi pour ne plus entendre préférer à ces héros pacifiques morts pour Dieu et pour leur patrie, de sinistres assassins, bourreaux de victimes sans défense. De tels procédés, grâce à Dieu, n'entreront jamais dans les traditions de nos pays toujours chevaleresques.

Le contre-coup des événements de Chine s'est fait sentir en Corée, où le sang chrétien a coulé dans une émeute que l'intervention intelligente du ministre de France a su vite réprimer. En Indo-Chine, l'évangélisation continue et le nombre des catéchumènes croît dans des proportions inespérées.

L'Inde est, hélas ! toujours sous le coup de la famine, une famine effroyable, dont les douloureux échos sont répétés chaque semaine par les *Missions catholiques*. Remercions en passant les bienfaiteurs qui nous aident à soulager tant d'infortunes.

Cependant, au milieu de toutes ces tristesses, l'œuvre de Dieu se fait en extrême Orient : écoles supérieures, secondaires et primaires, séminaires, orphelinats, hôpitaux, dispensaires, léproserie, églises nouvelles, c'est comme une floraison de printemps, c'est comme un arc-en-ciel, comme une aurore, qui perce les ténèbres accumulés par les siècles dans la vaste Asie.

En
sion d
lieuter
dée, a
Paul.
Ménéli
de sa p
vassal
plus ch
momen
œuvre
prochai
Dans
Combon
ver de s
l'Afriqu
foyer d'
civilisati
quelques
noir cont
connis à
d'un océ
santes ph
riales.
Hélas !
de compte
lique du
frappé pa
tent la pa
Mais le
un de ces
continue

III

En Afrique, un des plus graves événements a été l'expulsion des Lazaristes d'Abyssinie, victimes de la haine d'un lieutenant de Ménélik. La mission d'Alitiéna, à peine fondée, a eu à déplorer le départ des fils de Saint-Vincent-de-Paul. Heureusement la persécution a été de courte durée. Ménélik, le glorieux souverain qui gouverne l'Abyssinie, de sa propre autorité, rappelé les proscrits et contraint son vassal à leur faire bon accueil. Les missionnaires, devenus plus chers encore à leurs ouailles, par suite d'une séparation momentanée, ont repris avec une ardeur nouvelle leur œuvre un instant interrompue. De beaux jours se préparent prochainement pour l'Eglise éthiopienne !

Dans la région du Haut-Nil, le zélé successeur des Comboni et des Sogaro, Mgr Roveggio, continuant à relever de ses ruines la mission si longtemps éprouvée de l'Afrique centrale, a créé près de Fachoda un nouveau foyer d'évangélisation. C'est un poste avancé gagné par la civilisation chrétienne sur la barbarie africaine. Encore quelques stations apostoliques de plus dans l'intérieur du noir continent, et le cœur même du pays de Cham sera conquis à la vraie foi ; les ouvriers évangéliques enserreront d'un océan à l'autre, du Nil au Niger, dans leurs bienfaites phalanges, toutes les peuplades des régions équatoriales.

Hélas ! un de ceux sur lesquels on était le plus en droit de compter pour cette difficile conquête, le vicaire apostolique du Sahara, Mgr Hacquard, meurt à quarante ans, frappé par un de ces coups de la Providence qui déconcertent la pauvre raison humaine.

Mais le bâton pastoral tombé de sa main est relevé par un de ces confrères, Mgr Bazin, qui se montre le digne continuateur du regretté défunt. D'ailleurs, pour accélerer

la marche de l'apostolat, Rome fait deux parts de l'héritage laissé par Mgr Hacquard, donnant le Sahara proprement dit au R. P. Guérin et ne laissant à Mgr Bazin que le Soudan français : l'apanage ainsi réduit est encore au moins trois fois grand comme la France !

C'est également pour imprimer un élan nouveau aux progrès de la foi dans l'Afrique occidentale, que le Saint-Siège érige en vicariats apostoliques et pourvoit d'évêques les missions du Dahomey et de la Côte d'Or. NN. SS. Dartois et Albert, des Missions Africaines de Lyon, sont appelés à diriger, avec le surcroît d'autorité, d'honneur et de grâces que confère le caractère épiscopal, ces Eglises déjà florissantes.

Presque en même temps mourait en Belgique, à la fleur de l'âge, le chef de l'une des nombreuses préfectures apostoliques créées en ces dernières années dans le bassin du grand fleuve Congo, le R. P. Van Hoof, Norbertain, préfet de l'Uellé.

Avant de s'éteindre, il put du moins saluer, avec une joie fraternelle, l'installation dans l'île Sainte-Marie de Madagascar des religieux Prémontrés, appelés par Mgr Corbet, de la Congrégation du Saint-Esprit, à défricher cette portion de son domaine.

D'heureuses nouvelles nous arrivent du Niger. Pendant que le R. P. Zappa, avec un zèle visiblement béni de Dieu, donne une impulsion féconde à la mission d'Assaba, le R. P. Lejeune a la consolation de voir un de ses chrétiens proclamé roi d'Onitha par le libre suffrage de ses compatriotes.

IV

En Amérique, le Saint-Siège, prenant en considération l'immensité de la mission du Canada septentrional et la difficulté des communications dans ces régions boréales du nouveau monde, l'a, sur la demande de Mgr Grouard,

divi
Mac
A
par
quat
part
leurs
respe
les in
Kinle
des 1
d'hon
rendu
ses se
parole
ple.
Le
marty
missio
en effe
étaient

En C
pe rapi
coincid
définiti
les miss
l'île Isa
y a un
De le
voient a
lointain
Poméran

divisée en deux vicariats apostoliques : l'Athabaska et le Mackenzie.

Aux Etats-Unis, le catholicisme ne cesse de grandir, soit par le nombre des fidèles, soit par son influence. Les quatre-vingt-sept diocèses ou vicariats apostoliques qui se partagent la grande république, développent pacifiquement leurs œuvres sous le patronage d'un gouvernement respectueux de toutes les libertés et protecteur de toutes les institutions moralisatrices. La mort du président McKinley a été vivement regrettée et, bien qu'il ne fût pas des nôtres, le clergé catholique a honoré sa mémoire d'hommages mérités. Juste appréciateur des services rendus par l'Eglise, il n'avait, en effet, jamais varié dans ses sentiments de bienveillance pour elle, et les chrétiennes paroles qu'il prononça en mourant sont d'un grand exemple.

Le Brésil a donné à l'Eglise de Dieu les premiers martyrs du XXe siècle. Le 15 avril 1901, plusieurs missionnaires capucins et des religieuses italiennes étaient, en effet, massacrés à Alto Alegre, par les indiens à qui ils étaient venus apporter la foi.

V

En Océanie, la nouvelle mission des Salomon se développe rapidement, grâce au zèle des Pères Maristes. Par une coïncidence providentielle, au moment où l'apostolat prend définitivement possession du lointain et barbare archipel, les missionnaires avaient la consolation de retrouver dans l'île Isabelle la tombe de l'évêque qui arrosa de son sang, il y a un demi-siècle, ces terres inhospitalières, Mgr Epalle.

De leur côté, les Pères des Sacrés-Cœurs d'Issoudun voient avec joie la moisson s'annoncer brillante dans les lointains archipels des îles Gilbert et de la Nouvelle-Poméranie.

* * *


En terminant ce tableau, triste comme les réalités de la terre, mais riant d'espérance comme celles du ciel, qu'il nous soit permis d'adresser un dernier mot à tous les associés de notre grande Œuvre. Leur rappelant la vision de saint Jean dans l'Apocalypse, nous leur montrerons le cavalier noir qui porte en sa main une balance. Ce cavalier est la figure de tous ces peuples assis à l'ombre de la mort, et qui se demandent instinctivement si l'heure de la justice ne sonnera pas pour eux et s'ils n'auront pas enfin leur part au grand banquet de la vérité.

Mais voici venir, dans la même vision du prophète, un autre cavalier ; il est blanc, il a sur la tête une couronne, et sur ses armes brillantes, il porte cette fière devise : " Le voilà le vainqueur, il part pour de nouvelles victoires. "

Cher lecteur, ce héros, lancé à la poursuite du cavalier rebelle d'abord, soumis et heureux ensuite, c'est le prêtre catholique, c'est le missionnaire. On l'accuse en vain d'être l'homme du passé c'est au contraire l'homme de l'avenir. Regardez-le, entouré de ses auxiliaires, frères et sœurs de tous ordres ; il offre la sainte Victime sur les plages lointaines, avec ses vêtements blancs et son âme plus blanche encore.

Suivez-le, ce vainqueur. Du foyer béni de la famille et de la patrie, envoyez-lui des offrandes plus généreuses, encore, ce sera pour vous le moyen de partager ses travaux, ses mérites et ses victoires. On a dit un jour que la haine était créatrice ; la haine ; l'Histoire est là pour affirmer qu'elle n'a jamais produit que des ruines ; l'amour et la charité qui en est la conséquence, sont seuls des créateurs.

Ils partent, ces victorieux, entraînés par le double amour de Jésus-Christ et des âmes ; accompagnez-les de vos prières et de vos aumônes.



Lem
indij
exig
veau
Ce
posé
à tout
voul
quitt
son r
nes,
scand
raps
tradic
Des
Sociét

LA FEMME ET LA FAMILLE AU CONGO

Par le R. P. LEJEUNE

DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT

LA CAUSE DE TOUS LES MAUX

A presse française de tous les partis, religieuse ou non religieuse, conservatrice et républicaine, a mené grand bruit dans ces derniers temps autour d'une question posée du haut de la tribune par M. l'abbé Lemire à M. le Ministre des colonies, sur les mariages indigènes au Congo français, mariages pour lesquels les exigences du Code civil, inapplicable en ces pays nouveaux, forment comme une loi prohibitive.

Certains de nos administrateurs et gouverneurs ont proposé de s'en tenir uniquement aux coutumes du pays ; d'autres les ont entièrement repoussées ; quelques-uns ont voulu les mitiger. Celui-ci a toujours le Code à la main et quitte à peine l'écharpe tricolore ; celui-là, plus soucieux de son repos que des démêlés, procès et différends des indigènes, s'enferme prudemment dans son cabinet, au grand scandale de son successeur, qui se mêlera de tout, mariages, raps et palabres divers. De là les décisions les plus contradictoires et le plus inextricable chaos.

Des membres éminents du Parlement, de l'Institut, des Sociétés coloniales et anti-esclavagistes se sont émus de ce

déplorable état de choses et ont pris l'initiative d'un Congrès international de sociologie coloniale, pour étudier et fixer les devoirs des puissances européennes envers les populations indigènes. Faut-il maintenir, supprimer, ou modifier leur organisme administratif ? Comment concilier les droits acquis avec ceux des nations soumises ? Comment améliorer leur état moral et intellectuel ? Comment prévenir la dégénérescence et la dépopulation dans leurs effrayants progrès ?

Il est certes permis d'entrevoir et d'espérer un grand bien de ce Congrès. Mais il est un mal originel qu'il faut attaquer avant tout, parce que, autour de ce mal, gravitent tous les autres maux. Il est un obstacle à tout progrès ; quelque zèle que l'on déploie, c'est une pierre d'achoppement de toute tentative généreuse ; ce mal, c'est la condition sociale de la femme, cause de toutes les guerres, origine de tous les malheurs.

* * *

Le perfectionnement politique, moral et matériel des indigènes du Congo dépend, avant tout, de l'abolition du trafic des femmes. Tous les rapports de tribu à tribu ont pour objet une question de femme. Pas de batailles, pas de guerres, pas d'épreuves, pas de poison sans que la sempiternelle cause initiale ne soit là : une dot impayée, une femme volée, une fuite, une absence, un soupçon.

La politique des indigènes est là tout entière ; les rois, les grands, les juges sont ceux qui possèdent le plus de cette marchandise ; c'est la condition des alliances entre les tribus, les villages, les familles ; c'est le sceau des traités importants, c'est enfin la seule marchandise de valeur dans les marchés. La poudre, les fusils, les chèvres valent 5 francs, 20 francs, 30 francs ; un esclave mâle vaut de 100 à 200 francs, une femme vaut de trois à cinq esclaves.

fer
d'a
vol
la c
de
où
aux
c'es
qu'i
P
soin
moi
à ell
de l'
la m
chas
la ri
procé
jama

J'ai
nisati
lois bi
nature
Evang
faut c
tels qu
l'appar
posé d
tion, t
" laisse

Pas de commerce sans cet article ; pas de guerre sans la femme à son origine ; pas de cour de justice sans ce genre d'affaires à plaider. Dans ces pays, on ne vole pas pour voler ; on vole soit pour payer les dettes occasionnées par la débauche, soit pour augmenter son troupeau d'esclaves de quelques unités. Il n'y a pas de village, si petit soit-il, où l'on ne rencontre des prisonniers ou des otages attachés aux poteaux des cases ; cherchez la raison de ce supplice : c'est une fille qui s'est enfuie, que sa famille a reprise ou qu'un étranger a ravie.

Pas de travail non plus sans la femme. A elle seule le soin des jardins et des champs, à elle seule de planter et de moissonner, à elle seule l'entretien des sentiers des villages, à elle seule la manipulation du caoutchouc, les transports de l'ébène et des gros fardeaux, à elle seule le soin de toute la maison. L'homme, sa hutte une fois bâtie, n'a plus qu'à chasser, à jeter de temps en temps un coup d'épervier dans la rivière, à dormir, et, dans les intervalles, à assister aux procès journaliers des familles et des villages qui n'ont jamais pour objet autre chose que la femme.

* * *

J'ai donc raison de dire qu'avant toute autre étude de colonisation, le devoir est de fixer le sort de la femme par des lois bien précises, en rapport avec les exigences du droit naturel, de l'humanité, de la raison et surtout du saint Evangile, Code suprême de la civilisation. Pour cela, il faut donner les *statuts* indigènes des Fans et des Galoas, tels qu'ils ont été et tels qu'ils sont aujourd'hui, depuis l'apparition des colonisateurs. On verra que le simple exposé de ces us et coutumes suffira pour répondre à l'objection, toujours la même et toujours aussi nulle, qu'il faut "laisser aux indigènes leurs lois et leurs usages."

Il faut les leur laisser, pour autant qu'ils ne sont pas contraires à la nature et ne constituent pas le contre-pied de la civilisation. Mais il faut les détruire, s'ils sont inhumains, et si, au lieu de favoriser le perfectionnement, ils sont au contraire une cause évidente de dégénérescence physique, intellectuelle et morale, en même temps que l'obstacle principal et insurmontable à la mise en valeur du domaine colonial.

I. — CHEZ LES FANS

La loi des Fans. — Au Congo il y a quantité de tribus différentes; chacune avec sa langue. Mais, sous le rapport politique et social, on peut les grouper toutes sous deux catégories, qui ont chacune des statuts entièrement opposés: d'un côté, toutes les tribus Fans (ou pahouines) qui reconnaissent le père pour chef de la famille, comme chez nous; d'un autre côté, toutes les tribus dont le chef n'est ni le père, ni la mère, mais la parenté du côté maternel, c'est-à-dire le grand-oncle, frère de la grand-mère maternelle, ou, à son défaut, l'oncle, frère de la mère. . . .

Chez les Fans, le père est le chef, le maître absolu, et au besoin le tyran. Il achète sa femme qui est son esclave; il a des enfants qui sont sa propriété. Le Fan n'a pas d'esclaves hommes; il n'a même pas de mot propre à sa langue pour désigner l'esclave. Il a des tributaires, des captifs, ou des indigènes d'autres races qui se sont réfugiés chez lui; mais il n'a pas d'esclaves proprement dits. En revanche, toutes les femmes sont odieusement esclaves, sans en porter le nom.

Afin d'éviter les évasions nombreuses qui auraient lieu par suite des mauvais traitements, le Fan achète sa marchandise à 10, 20 et 50 lieues de distance. Ceux de l'Ogowé l'achètent dans le Komo (à 100 kilomètres); ceux du

Ngounyé
tres), et

A 3, 4

par son
tissus, sa
de-vie: u
naie. Ni
l'enfant,
père, qui
tas de fus

L'enfan

pirogue de
sion; au t
payageurs
sa tête ou
au village.
des autres
maison, et
vail et celu
porté assez
autre petit
place de m
aux faibles

La " gu
portée de t
tout qui n'o
sont obligés
leurs grands
leurs esclave
On compr
soudre à atte

Ngounyé dans les lacs Oguémoué et Ganga (à 60 kilomètres), et ces derniers du côté de Ndjôlé (à 200 kilomètres),

A 3, 4, 6 et 8 ans, la petite Pahouine est donc vendue par son père pour 30 fusils, 30 marmites, 30 pièces de tissus, sans compter la poudre, les miroirs, le tabac, l'eau-de-vie : une somme de 1,000 francs environ de notre monnaie. Ni les pleurs de la mère, ni les lamentations de l'enfant, de ses frères et de ses sœurs, n'attendrissent le père, qui ne voit qu'une chose, son *bioum*, c'est-à-dire son tas de fusils, de tissus et de marmites.

L'enfant est embarquée, de force très souvent, dans la pirogue de son maître ; on l'attache si l'on craint une évasion ; au besoin, si elle crie et se démène trop fort, un des payeurs la menace de la tuer, en tenant un couteau sur sa tête ou en lui montrant le canon d'un fusil. Elle arrive au village. Là elle doit se faire la servante de son mari, des autres femmes plus âgées qu'elle, des enfants de la maison, et cela jusqu'à ce qu'elle ait grandi, que son travail et celui de ses cinq, huit ou dix compagnes, aient rapporté assez pour que le vieux polygame achète encore une autre petite fille plus petite et plus faible, qui prenne sa place de martyre de la maison. Car, en ce pays, malheur aux faibles ! Voilà, en deux mots, la loi pahouine.

* *

La " guerre ". — Les femmes sont loin d'être à la portée de toutes les bourses, de celles des jeunes gens surtout qui n'ont jamais assez d'argent pour se marier, et qui sont obligés d'attendre que leurs pères, leurs oncles ou leurs grands oncles meurent pour héritier d'une partie de leurs esclaves.

On comprend que bien des jeunes gens ne puissent se résoudre à attendre cette éventualité. Chez les Fans, le vol et

le pillage sont une vertu : celui qui aura rapporté le plus gros butin d'une expédition juste ou injuste sera considéré comme le plus grand chef. Aussi ces sauvages remontent-ils sans cesse les rivières et les fleuves, en quête de pirogues où ils ne rencontreront que des femmes seules pour les voler.

On voit souvent, le soir, partir de vingt à trente jeunes gens, accompagnés d'un vieux chef aguerrri. Où vont-ils ainsi pendant la nuit ? Dans les plantations des villages éloignés, pour surprendre le matin les travailleuses qui s'en vont aux champs, accompagnées seulement de quelques hommes. Soudain, des coups de fusil retentissent derrière les arbres, les hommes tombent, les femmes sont prises. Quelquefois, cinq ou six de ces malheureuses sont ainsi enlevées avant même d'arriver à la plantation.

Les cadavres des victimes sont ramassés, soigneusement chargés dans la pirogue pour servir de festin à tout le village réuni, et les femmes, qu'elles laissent des enfants, qu'elles en allaitent ou non, qu'elles soient vieilles ou jeunes, seront partagées au retour par les héros de l'expédition. Il n'est pas de rivière où ces cas ne se présentent plusieurs fois dans l'année.

Le village ainsi attaqué attend six mois, un an et même deux ans, s'il le faut ; et puis il part à son tour dans les coupes de bois d'ébène, dans les campements où l'on recueille le caoutchouc dans les champs, partout, pour se venger, piller, tuer et emmener des captives. Il n'y a pas de village qui n'ait une ou plusieurs agressions pareilles à venger.

Deux faits qui se sont passés l'année dernière aux environs de ma mission de Lambarené (Ogowé), l'un au lac Ejangos, l'autre dans le Ngounyé, faits dont j'ai été témoin, feront voir toute l'horreur de ces coutumes pahouines.

Le Palabre de Nguéma. — Au lac Ejanga. Nguéma, chef

des Fans Esameweba donne sa fille de trois ans, Nyingon, à Békale, chef des Fans Ebifas, Bekalé meurt, laissant veuves douze femmes. Son frère, le principal héritier, en prend six pour sa part ; les fils et les neveux du défunt en obtiennent chacun une ; Nyingon est dévolue au neveu Nyar.

Mais Nguéma se rappelle que son père, mort depuis vingt ans, avait été obligé de payer une amende à l'oncle de Nyar pour avoir capturé l'une de ses filles. Trouvant donc l'occasion de se venger excellente, il part avec quelques hommes dévoués, s'embusque derrière les arbres de la fontaine où tout le village vient puiser l'eau et attend. Nyingon paraît, accompagnée d'autres femmes ; les guerriers sortent de leurs cachettes et se ruent sur la jeune fille, qu'ils emportent en chantant des airs de triomphe.

Deux jours après, Nguéma va trouver Amvam, chef des Ebimvègues, lui propose Nyingon, et lui demande en échange la petite Ada, âgée d'environ quatre ans. Amvam trouve le marché avantageux, et l'accepte.

Mais les Ebifas ne perdent pas un instant. Ils savent qu'Amvam a de l'ivoire et de l'ébène en réserve et doit aller prochainement vendre ces produits chez le traitant, leur voisin. Ils font le guet. Mais le rusé Amvam se méfie et il envoie pour faire son marché, un allié fidèle, Méviane, de la tribu Ecikourougé.

Nyar, reconnaissant Méviane, ne sait plus que faire ; il interroge ses compagnons :

“ — Tant pis pour Méviane, disent-ils ; ce n'est pas Amvam, mais c'est son ami ; il paiera pour lui. ”

Une décharge de vingt coups de fusils tirés en même temps assaille la pirogue ; Nkogho, fils de Méviane, tombe à l'eau et nage vers une île voisine, où plusieurs guerriers étaient embusqués ; il est fait prisonnier ; son père, impuissant à lui porter secours, se sauve à toutes pagayes avec

deux blessés. Voilà donc quatre tribus en guerre à cause d'une petite fille de 7 ans.

* * *

Sur ces entrefaites, j'arrive au lac vers le mois de juillet avec une trentaine d'enfants, afin de faire la provision annuelle de poissons pour les écoles. Je m'installe comme d'habitude sur un banc de sable, dans un îlot de verdure. J'étais là depuis huit jours. Pahouins et Pahouines venaient chaque matin me vendre les vivres nécessaires.

Un matin, avant le jour, quatre coups de fusils déchargés à cent mètres de ma moustiquaire me réveillent tout à coup. Mes enfants se lèvent en sursaut.

Amvam et ses guerriers étaient arrivés au milieu de la nuit pour attaquer les hommes de Nguéma qui venaient me vendre des bananes. Ceux-ci, surpris à l'improviste, abandonnent leurs pirogues et se sauvent à la nage. Restent les femmes qui, ne sachant pas nager, se cramponnent à leur barque en appelant au secours. Les Ebimvègues les saisissent par les cheveux, les menacent de leurs longs couteaux, et, sans attendre mon intervention, s'enfuient en pagayant de toutes leurs forces.

Voilà donc Nguéma en possession d'Ada, Nyar avec Nkogho, fils de Méviane, Amvam avec Nyingon et les deux femmes capturées. L'une de ces femmes est pour Amvam, l'autre pour Méviane.

* * *

Nguéma vient me trouver, me raconte tout le procès, depuis son commencement, qui remonte à cent ans peut-être. Comment reconnaître la vérité dans tout son verbiage ? je renvoyai ma réponse à huitaine.

Le lendemain, j'allai trouver Nyar qui me raconta l'affaire à sa manière, c'est-à-dire d'une façon encore plus embrouillée. Tout ce qu'il me fut donné de comprendre, c'est que Nguéma devait avoir tort dès le commencement. Au tour de Méviane le surlendemain, et enfin d'Amvam deux jours plus tard. Tous mes clients étaient d'accord pour demander un arrangement ; mais nul ne voulait faire de concessions. Amvam surtout était récalcitrant.

Il me vint donc à la pensée de réunir les quatre villages ensemble dans mon îlot ; mais une bataille générale était à craindre, et l'autorité dont je disposais, autorité toute morale, ne me donnait pas assez de garanties pour tenter l'aventure. Je fus donc forcé de faire la navette entre ces quatre familles distantes les unes des autres d'environ cinq lieues.

Amvam résista deux mois. A la fin, je le menaçai d'enlever de son village le catéchiste que j'y avais placé. Cette mesure produisit un effet considérable. Amvar consentit à accepter mes propositions. La solution que je proposai fut celle-ci : on me donnera à moi, missionnaire, pour les instruire et les marier plus tard à ma guise, Nyingon et Ada, et moi je donnerai 250 francs à Nguéma pour Nyingon et 250 francs à Amvam pour Ada. Nkogho et les deux captives retourneront dans leurs tribus respectives ; enfin, Nyingon et Ada seront élevées chez les Sœurs jusqu'à quinze ans. A cette époque seulement, elles seront libres de se marier à un bon catholique de leur choix, qui payera à leurs parents les trois quarts de la dot ordinaire, c'est-à-dire environ 750 francs.

Et tout le monde s'en fut en paix.

* * *

Le Palabre d'Ovenga. — Le palabre de Nguéma suffirait pour montrer la barbarie de ces usages fans, et pour décider ceux qui ont l'autorité à abolir les mariages en bas âge, par des lois appropriées aux mœurs de ces sauvages.

* * *

Voici encore un autre fait ; mais le dénouement en a été sanglant, et il pourrait encore avoir des épilogues fâcheux pour l'influence française.

L'affaire se passe au bord du Ngounyé, affluent de la rive gauche de l'Ogowé. Le nommé Ovenga, de la tribu Ecindark, a marié sa fille à un Fan Ebimvourk, nommé Emaná. De ce mariage est née une fille qui, d'après les usages, doit appartenir à Emaná. Tel n'est pas l'avis d'Ovenga, père de la femme d'Emaná. Il prétend que, depuis l'arrivée des Blancs dans l'Ogowé, les usages sont changés ; en qualité de père de la mère, il veut avoir des droits sur l'enfant. Il l'enlève donc et la marie à l'âge de cinq ans à Minkanga, de la tribu Ebindon.

Mais Emaná, gendre d'Ovenga, réclame à son beau-père la dot qu'il a reçue de Minkanga. Ovenga ne veut rien savoir et garde tout.

Les juges convoqués par Emaná se rassemblent et condamnent Ovenga. Mais ce dernier s'enfuit avec l'argent chez Minkanga, mari de sa petite fille, avec la dot de laquelle il achète la sœur de Minkanga lui-même.

Les Ebimvourk ne se sentent pas en nombre pour se battre avec les Ebindon, tribu très puissante, très nombreuse et très brave. Ils s'attaquent aux Ecindark, tribu d'Ovenga, et prennent comme captif un enfant, parent d'Ovenga lui-même.

Les Ecindark, à leur tour, veulent forcer Ovenga à rendre la petite fille à son père ; mais la chose est difficile. Il

est caché chez les Ebindon. Puis il se fait naturaliser Ebindon.

Quatre Ecindark et un chef se mettent en marche pour venir traiter avec les receleurs. Ils les rencontrent à quelque distance de leurs habitations, dans une pirogue, où se trouvaient un homme et deux femmes. Disputes, insultes, menaces ; finalement, l'Ebindon tire un coup de fusil et tue un Ecindark. Il est tué à son tour et tout le monde se sauve . . .

Les Ebindon, ayant perdu un de leurs chefs, se vengent sur l'un des travailleurs d'une maison de commerce de la tribu Ebimvang, alliée des Ecindark, et le blessent très grièvement.

Arrive l'administrateur de l'Ogowé. Il est prié par le commerçant et par quelques-uns des villages en guerre de tout concilier.

Les Ecindark ont perdu un homme, un de leurs alliés a été blessé, le coupable Ovenga est bien de leur tribu ; mais il a déserté et ils le renient, puisque lui-même les a reniés. Ils trouvent donc injuste pour eux la décision que veut imposer l'administrateur, et ils refusent de se soumettre à sa sentence. Celui-ci se fâche et menace. Les sauvages lui rient au nez.

Trois semaines après, cinquante tirailleurs sénégalais débarquent à Samba sous la conduite de M. Lalanne et de l'administrateur de Lambaréné. Quatre villages Ecindarks sont brûlés, trois hommes tués, une femme et un enfant périssent dans les flammes.

Malheureusement les chefs de l'expédition avaient été trompés par leurs guides. Les villages détruits étaient précisément des villages innocents ; le seul village épargné était celui des coupables.

Au mois de janvier 1900, les journaux ont annoncé la mort de M. Lalanne, une mort mystérieuse. Est-ce vengeance des indigènes ? On peut le soupçonner.

Comme on le voit, à part le dénouement, l'histoire est à peu près la même que la première. Inutile d'en rapporter d'autres ; elles se ressemblent toutes, ayant toujours pour objet des femmes volées, et pour cause, un statut détestable qu'il est de toute nécessité d'abolir si l'on veut mettre un terme à toutes ces guerres.

*
*
*

On lira cependant avec intérêt les lignes suivantes écrites dans le Bulletin publié par le *Comité de l'Afrique française*.

“ Les Pahouins sont essentiellement commerçants et après au gain. Le but de la vie pour eux est d'acquérir le plus de femmes possible ; leur préoccupation est de les payer, tout en s'efforçant de se soustraire aux engagements contractés en les achetant. De là sans exception, l'origine de toutes leurs guerres qui s'éternisent et ne font que s'envenimer de tribus à tribus, de villages à villages, de familles à familles. ”

Ces paroles sont de l'explorateur du Congo le plus autorisé, M. Fourneau, dans le rapport qu'il a fait de sa dernière exploration au Ministère des colonies. On remarquera ces mots : “ *De là, toutes les guerres sans exception.* ”

*
*
*

La conclusion qui s'impose est bien claire. Ces perpétuelles hostilités cesseront, lorsque la cause n'existera plus, lorsque la jeune Pahouine ne sera plus une marchandise, une esclave, une chose à vendre. Dans cette entreprise d'humanité, de moralisation, de sécurité pour la colonie, le Gouvernement ne peut manquer et ne manquera pas de

faire son devoir. Il n'est pas là-bas uniquement pour percevoir des droits et caser des fonctionnaires ; pour protéger les intérêts matériels des colons ou des marchands étrangers ; il est là-bas pour créer une nouvelle France, toute de prospérité et de liberté. Or, rien de stable ne sera fondé dans ces immenses pays du Congo, tant qu'il n'y aura pas de famille, tant que le but de tout commerce sera l'achat de petites filles, tant que la mère sera la propriété du père, sans aucun pouvoir sur l'éducation et l'avenir de son enfant. Non, rien ne saurait prospérer, si un *veto* énergique n'est pas imposé à toutes ces entreprises pour des causes aussi futiles qu'immorales. La colonie au contraire deviendra bientôt un immense désert, si l'on se contente, en passant chez les indigènes, de leur laisser en cadeau nos vices, sans essayer de faire germer chez eux un peu de cette liberté qui fait notre honneur.

Le concours des missionnaires. — Les deux faits cités plus haut ont eu un dénouement tout différent ; dans l'un, pas une goutte de sang versé ; dans l'autre, des victimes nombreuses. Or, ne pourrait-on trouver là un enseignement précieux pour une heureuse solution ? Le meilleur moyen de supprimer ce trafic abominable, n'est peut-être pas, en effet, l'intervention de la force brutale. Nous avons affaire à un peuple très irascible, très sauvage, habitué aux alertes, aux surprises, aux trahisures, en guerre continuelle avec tout le monde. Il est en outre excessivement défiant ; il trompe toujours, mais se croit toujours trompé ; il vole plus souvent. Le concours des Européens habitués au pays me paraîtrait avoir plus de chance de procurer des résultats appréciables. Il faut des hommes qui, parlant la langue, soient au courant des mœurs des populations, des hommes connus et estimés, et qui aient une réputation de justice à l'abri du soupçon, pouvant exercer leur influence sur tous les partis. En un mot il faut toutes les qualités pour parle-

menter. Parlémenter et faire quelques concessions, voilà le vrai moyen de réussir. Proposer notre Code et nos lois à ces sauvages et à ces anthropophages, vouloir surtout les leur imposer, c'est aller à un échec certain. Les Francs nos aïeux, les Gaulois et les Normands d'il y a dix siècles, auraient eu du mal à agréer nos articles de lois tels qu'ils sont. Il en est de même pour nos Fans ; une transition est nécessaire.

*
* *

Il y aurait un moyen de tout concilier, ce serait d'harmoniser ces lois avec ceux de leurs usages qui paraissent bons, comme j'ai fait, par exemple, avec le récalcitrant Amvam. Il est vrai que j'ai déboursé 500 francs en nature, ce qui équivaut à environ 200 francs en argent ; mais ces 200 francs sont une dépense très faible en comparaison de ce qu'a coûté l'expédition Lalanne, et puis il n'y a pas eu de morts, pas de villages incendiés, pas de rancunes, pas de vengeances futures. Il m'a suffi, pour gagner la partie, de promettre la somme, de menacer d'enlever l'instituteur et le catéchiste que la mission entretient dans le village Ebimvègne. On le voit, le désir de l'instruction a été chez ce peuple barbare un levier puissant pour aboutir aux résultats que nous recherchons. Il n'y a pas de village, en effet, qui ne demande un catéchiste pour enseigner la religion et un instituteur pour tenir l'école. Que le gouvernement favorise donc les missionnaires, en augmentant leur budget, qu'il se serve de leur concours pour l'aider à accomplir ce devoir rigoureux qui lui incombe ; il est certain de toujours trouver des dévouements illimités.

*
* *

L
de la
cette
Espa
Par
peu
catio
bien.
besoi
rapté
noml
chez
Au
des m
Charl
mettr
impai
"Ser
ou plu
d'exp
coloni
fidèles
ne le s
œuvre
jugés,

L'in
il appa
par dex
gorique
Mais
populat

L'Église catholique, et les apôtres qu'elle envoie, ont reçu de leur Chef suprême la mission de civiliser. Ils ont rempli cette tâche avec tout le succès désirable en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, partout. Par les lois qu'ils édictèrent dans les conciles, ils abolirent peu à peu le *statut* barbare de nos pères. Par leurs prédications incessantes et leurs institutions évangéliques, aussi bien que par les excommunications dont ils frappèrent au besoin les princes et les puissants, ils mirent un terme aux raptés si communs, aux divorces si fréquents, aux guerres si nombreuses de toutes les provinces et de tous les royaumes, chez le peuple comme chez les empereurs.

Aujourd'hui nous nous retrouvons au Congo en présence des mêmes barbaries ; mais, sans revenir aux traditions de Charlemagne, le gouvernement français pourrait facilement mettre fin à tous les abus résultant d'un état social imparfait.

Seulement, il faudrait pour cela que l'idée anti-religieuse ou plutôt anti-catholique, ne fût réellement pas " article d'exportation ". Et voilà le difficile ! Dans le personnel colonial, il y a certainement beaucoup de braves Français fidèles à toutes les traditions de la race ; mais, hélas ! tous ne le sont pas ! Que ne peut-on, en face de cette grande œuvre de civilisation à accomplir, mettre de côté les préjugés, les jalousies et les rancunes ?

* * *

L'initiative de l'administration. — A l'Administration il appartient donc d'assurer la liberté de la femme indigène par des décrets administratifs, appuyés de sanctions catégoriques.

Mais cette intervention ne produirait-elle pas dans ces populations un trouble profond ? Il y a lieu évidemment

de s'en préoccuper, et c'est alors, précisément, que l'idée religieuse, représentée par les missionnaires, pourrait intervenir avec succès.

Le peuple fan n'est pas un peuple athée, il est, au contraire, essentiellement religieux. Il croit en Dieu, le Père de tout, qu'il appelle *Nzame* ou *Agnam*. Il croit en *Nzame* qui punit dans l'*Etotolane* (un grand feu) les voleurs et les assassins. Il croit aux esprits qui dirigent les balles et les flèches, arrêtent l'effet des poisons, rendent invisibles, etc. Il a peur de ces esprits et il leur offre des sacrifices pour les conjurer. Il ne croit pas qu'il y ait des hommes plus forts que lui ; il dit et répète que ce qui fait la supériorité du Blanc, ce n'est pas sa qualité de Blanc, mais son fusil et sa religion. Eh bien ! puisqu'il croit en Dieu, puisqu'il estime notre religion supérieure à la sienne, faisons-lui connaître notre Dieu et ses lois, enseignons-lui cette religion qui fait les forts, les savants et les heureux. Montrons-lui la famille telle que Dieu la veut, la femme comme il la veut, digne, respectée, aimée, ayant sa voix dans les décisions concernant le sort des enfants, et sa part d'influence dans leur éducation. Que la femme puisse choisir ou du moins agréer sans contrainte celui à qui elle devra rester attachée et soumise jusqu'à la mort.

Pour arriver à ce but, il n'y a qu'un moyen : établir des missions et les soutenir. Jules Ferry, lui-même, avait compris que le meilleur système de colonisation était l'établissement de ces missions, et l'on pourrait presque dire de lui qu'il mit autant de zèle à favoriser l'évangélisation chez les sauvages, qu'à détruire l'enseignement religieux en France. Il ne craignit pas de manifester ses sentiments au gouverneur général de l'Algérie en sortant de la visite qu'il fit au cardinal Lavigerie mourant. Les œuvres et le programme du cardinal le remplissaient d'admiration, et l'argent qu'il distribua çà et là dans certaines missions lorsqu'il était ministre, est une preuve que son programme à lui était

tout
ment

Po
ment
1o
2o
livrée
3o
aux j
4o
5o
Est
elles
Oui
si l'on
Les
les vill
officiel
lesquel
que fai
case de
mais ve
les per
Il y
200 vil
pour re
Les l
mer le
quelqu'
compre

tout différent de celui de quelques sectaires qui se réclament de lui.

* * *

Pour en venir au côté pratique, disons que le gouvernement, s'il veut être vraiment civilisateur, doit :

- 1o Déclarer la femme pahouine libre ;
- 2o Empêcher qu'elle soit vendue, fiancée, encore moins livrée avant l'âge convenable ;
- 3o Fixer la limite des dots, pour les rendre accessibles aux jeunes gens ;
- 4o Défendre que la femme soit matière à héritage ;
- 5o Donner à cette réglementation des sanctions pratiques.

Est-il aisé d'entreprendre ces réformes et produiront-elles des résultats ?

Oui, j'ose le dire, et les résultats viendront sans secousse, si l'on veut laisser la persuasion faire son chemin.

Les cinq articles proposés seraient promulgués dans tous les villages par les administrateurs qui feraient une visite officielle à cet effet. Ils écouterait toutes les objections, lesquelles se résumeront en une seule : " Ce n'est pas ainsi que faisaient nos pères ". On afficherait le décret dans la case du chef et l'on ferait à l'objection cette réponse : " Oui, mais vos pères n'avaient pas de Blancs pour les instruire et les perfectionner. " Après quoi l'on pourra se retirer.

Il y a dans le Bas-Ogowé avec les affluents et les lacs, 200 villages fans, je garantis qu'il ne s'en trouvera pas deux pour refuser.

Les Fans eux-mêmes pensent ainsi ; ils voudraient réformer leurs codes, mais ils s'entrecraignent, ils appellent quelqu'un pour leur imposer les réformes nécessaires. Ils comprennent l'infériorité de leurs usages, et tout l'odieux

de leurs guerres interminables qui les font la risée des autres peuples auxquels ils se mêlent et s'assimilent. Dès que quelqu'un se présentera avec une bonne solution, elle sera acceptée.

* * *

Puis le gouvernement devra faire appel aux missionnaires. La doctrine chrétienne pénètre vite chez ces sauvages. Beaucoup l'acceptent avec empressement et reconnaissance ; les vieux polygames eux-mêmes, ceux qui ont dans la peau six à huit balles de fusil reçues dans des combats pour femmes volées et reprises, sont souvent les plus assidus au catéchisme et les plus empressés à demander la réforme tant désirée des jeunes gens. Ces derniers enfin aspirent tous, sans exception, à être instruits, et seront eux-mêmes les principaux instruments de la liberté de la femme.

Pour cela les missionnaires ont besoin d'être nombreux dans leurs districts, afin de pouvoir les parcourir souvent, connaître tout le monde, encourager, réfuter les objections des mauvaises têtes, arranger les difficultés, séparer les combattants. Au courant de la langue, des usages, des antipathies des familles et des vieilles querelles, ils seront bien plus à même que personne de mettre la paix partout et en ne recourant qu'aux moyens moraux.

Les missionnaires ont ensuite besoin d'avoir de nombreuses écoles de garçons et de filles. Les réformes demandées et que le Ministre des colonies actuel a voulu imposer en partie, feront rester, jusqu'à 15 ou 16 ans, les petites filles dans leurs familles.

* * *

Jusqu'à l'heure présente, le grand empêchement à l'instruction des filles a été leur mariage en bas âge. S'adresse-t-on à une enfant de 4 à 5 ans pour lui demander de venir à l'école ? elle répond :

“ — *Me ne alourk* (je suis mariée). ”

Va-t-on voir un chef dans la maison duquel grouillent une dizaine de ces pauvres petites ? Offre-t-on l'instruction à l'une d'elle ?

“ — Elle est mariée ”, répond le chef.

“ — Et celle-là qui paraît si chétive ?

“ — Encore mariée.

“ — Et cette autre ?

“ — Toujours mariée. ”

Et il ajoute :

“ — Pour la première j'ai reçu 25 fusils, 25 barils de poudre avec tissus, cotonnades, etc., soit une valeur en nature de 1,000 francs ; pour la deuxième, on ne m'a donné encore que 800 francs ; pour la petite, 500 francs ; pour la chétive, 400 francs ; mais elles sont toutes mariées. ”

Sort-on de là pour aller dans une autre case ? On trouve encore des enfants.

“ — Voici ma femme ! dit le maître de la maison, et il montre une enfant de 4 ans. Encore ma femme, en désignant une fillette de 8 ans et celle-là aussi, ma femme — dix ans environ — pour laquelle j'ai dépensé tant de fusils, de coffres, de dents d'ivoire. ”

Bref, dans tous les villages pahouins, on rencontre peut-être une jeune fille sur trente qui soit *ngon*, c'est-à-dire non mariée.

Il n'en sera plus ainsi désormais, puisque “ l'esclavage est défendu sous toutes ses formes ”, — si ces mots ont une signification ! — et l'on aura accompli le premier pas vers les réformes sérieuses.

Eh bien ! toutes ces petites filles, les Fans seront heu-

reux de les confier aux missionnaires et à leurs établissements de religieuses.

Au Gouvernement donc et aux âmes charitables d'aider à créer ces écoles et ces refuges, où la liberté des pensionnaires sera à l'abri de toute tentative.

Les catéchistes. — Les petites Pahouines ne sont ni moins intelligentes ni plus désagréables que les autres négresses ; elles auraient même plusieurs avantages, celui, par exemple, de préférer les travaux des champs et de s'attacher moins à ce qui a rapport à la toilette.

Mais il sera toujours impossible d'avoir assez de religieuses pour s'occuper de tant d'enfants. Il faut donc recourir à un expédient plus simple, qui ne donne pas, il est vrai, de résultats aussi parfaits, mais qui suffit cependant pour ébaucher la civilisation et commencer une chrétienté.

* *

On se rappelle Amvam, et son refus d'acquiescer d'abord à mes propositions ; la seule raison qui le fit se décider fut ma simple menace d'enlever de son village le catéchiste instituteur. Timothée, en effet, avait toute sa confiance. Son action s'étendait jusque chez les Ecikourougués qui demeurent à 4 lieues dans l'intérieur des terres. Enlever Timothée était humilier Amvam, qui avait mérité le choix du missionnaire pour l'établissement d'une école et d'une chapelle. Tous ses enfants et plusieurs de ses femmes les fréquentaient ; Amvam lui-même ne dédaignait pas de venir à l'église ébaucher un signe de croix et réciter un *Notre Père*. Une vingtaine d'enfants des villages environnants arrivaient le matin et repartaient le soir, après avoir appris une bonne leçon ; son fils lisait déjà couramment et

pouvait déchiffrer les billets que le père recevait dans les factoreries pour son commerce ; une de ses filles, âgée de 10 ans à peine, disputait le prix de catéchisme à la fille d'Emana, son adjoint dans l'administration du village. Amvam tenait à Timothée plus qu'aux usages de sa tribu, plus qu'à ses revendications qu'il croyait justes, et pour lesquelles il aurait fait la guerre pendant des années.

Si l'instruction, et l'instruction par les catéchistes catholiques, est si désirée, si elle a tant d'influence pour dompter les chefs les plus rebelles, répandons-la. Dans la Guinée française, chez M. Ballay, le Gouvernement entretient plusieurs instituteurs. Celui du Gabon n'a pas encore pensé à cela. Il compte sans doute sur la concurrence des missions catholiques et protestantes. C'est une mauvaise spéculation, qui découragera bien vite notre pauvreté et nous forcera de nous arrêter.

* * *

Avec Timothée au lac Ejanga, nous avons encore Lazare chez les Ebifas, et Gabriel chez les Esamewebas. Lazare a sur Timothée et sur Gabriel un grand avantage. il est marié, et sa femme, Victorine, ancienne élève des Sœurs, sait lire, écrire, coudre, blanchir et repasser. A Victorine les filles, à Lazare les garçons. Et les filles et les femmes de trois villages Ebifas et d'un village Ebikala situés tout près viennent à l'envi prendre les premières leçons de couture chez Victorine.

Plus loin, au lac Onangué, chez les Caloas de Nombedouma, est installé Thomas, le protégé d'une bienfaitrice d'Alsace. Thomas a droit de visite partout. Il part tous les deux mois en pirogue, avec Elisabeth, sa femme, pour examiner les enfants, encourager ses collègues, et faire un rapport surtout. Hélas ! le dernier courrier m'apporte une

bien triste nouvelle. Thomas m'annonce qu'il est veuf, et il ajoute : " J'ai tout perdu. Elisabeth était si bonne que jamais elle ne m'a donné l'occasion de lui faire une observation désagréable. "

* * *

Enfin, au mois de juin, voici les vacances. Poissons et gibier abondent dans les lacs : carpes et calmans, espadons et requins, soles et mulets, lamentins et hippopotames. Tout le bataillon scolaire de Lambaréné se dirige vers ces bords fortunés. Le père et les garçons s'installent sur un banc de sable, dans une île verdoyante ; mère Ambroisine et ses filles vont camper chez Amvam. On pêche à la dynamite : 1,000 carpes par jour, avec quantité d'autres poissons. On jette le *travail* ; caïmans, scies et requins s'y font prendre à l'envi. C'est une fortune pour la Mission, une fortune pour les villages.

Du matin au soir, mère Ambroisine est occupée avec ses Pahouines, ses belles Pahouines, habillées d'un mouchoir autour des reins et parées de deux plumes de coqs à la chevelure, leur pipe avec leur mouchoir attachée derrière le dos par une ficelle. Elle note les progrès, elle gronde souvent, elle prêche ces vieilles filles d'Eve sur leurs défauts qu'elle connaît si bien ; elle leur fait voir leur malheur de ne connaître ni Dieu, ni la liberté, ni les joies que procurent les lois françaises et chrétiennes, elle les fait soupirer après la délivrance.

* * *

Bref, une vraie révolution s'est accomplie dans cette partie de l'immense district de Lambaréné, et la moitié des parents consentent à ne plus marier leurs petites filles avant

un âge convenable. C'est un succès, qu'il est aussi facile de remporter partout avec les mêmes moyens, c'est-à-dire les mêmes bienfaiteurs pour entretenir des catéchistes.

* * *

Encore les catéchismes. — Ce que je viens de raconter à propos du lac Ejanga, je voudrais pouvoir le dire également de Sambekita, sur l'Ogowé, où nous avons aussi trois postes de catéchistes-instituteurs. Malheureusement, là un obstacle a empêché tout progrès dans l'évangélisation des femmes pahouines. A côté de nous, il y a quatre missions protestantes ; les efforts ont donc dû se porter sur la controverse. Arrivés après nous, ces rivaux se sont installés sur le terrain que j'avais choisi chez les Ebikouloum de la rive droite de l'Ogowé et qui m'avait été désigné par le chef ; ailleurs ils se sont placés encore près de nous, entre nos deux cases. Le résultat a été qu'ils n'ont rien fait pour attaquer l'esclavage de la femme, et que, de notre côté, nous avons cru prudent de nous abstenir. Ils n'auraient pas manqué de dire partout que nous venions uniquement pour démolir les usages des pays et révolutionner les peuples.

A Sambékita pourtant, nous avons comme catéchiste la meilleure des élèves qui soit sortie de chez les Sœurs, Julie-Rose, que les lecteurs des *Annales* connaissent déjà. Mariée à Philippe, jeune homme instruit et dévoué, Julie-Rose, avec son entrain, sa fermeté et sa foi, devait grouper toutes les petites filles et leur parler des avantages et du bonheur que donne un mariage accompli selon les règles de la morale et de la civilisation. Afin de ne pas effaroucher nos terribles et méfiants Pahouins, nous n'avons pu que recommander la prudence. Et voilà ce que gagne la grande cause de la civilisation à avoir à se défendre contre une religion hétérodoxe, islam ou protestantisme.

Pourtant à Sambékita les petites filles sont aussi instruites que les garçons ; on dirait même qu'elles chantent les cantiques avec plus d'entrain qu'ailleurs. Elles désirent le baptême avec autant d'ardeur ; elles pleurent lorsqu'elles voient un de leurs frères, moins instruit qu'elles, régénéré dans le bain divin ; elles nous accusent de partialité. Mais, hélas ! leurs chaînes ne sont pas brisées ; ou mariées, ou promises, ou appartenant à des pères que nous devons ménager, elles devront attendre que le gouvernement français ait lui-même promulgué solennellement la liberté de la femme pahouine et empêché, dans toute la colonie, le mariage des petites filles en bas âge.

L'histoire de Joseph. — Je ne résiste pas au désir de raconter l'histoire de Joseph Ndoughe et de sa femme Nyingon (mère de la lune). Joseph a 40 ans et sa femme de 25 à 30. Joseph a été baptisé à Libreville par le vaillant P. Delorme, du temps de Mgr Bessieux, c'est-à-dire en 1875. Il est confirmé ; mais il n'a pas fait sa première communion. Son vieux père était venu l'enlever auparavant, pour en faire un interprète auprès des Européens qui achetaient son caoutchouc et son ébène. Joseph ne devait plus revoir de missionnaire avant 1898. Son village fut détruit pour un cas d'anthropophagie et force fut à tous les habitants de se sauver au loin, dans le Haut-Komo, où ils bâtirent un nouveau village. Bientôt une guerre éclata entre eux et une tribu voisine, qui incendia leurs maisons, pilla toutes les marchandises et s'empara de cinq femmes. Une seconde fois, ils furent obligés de fuir et de repasser les monts de Cristal, où ils restèrent une dizaine d'années ; après quoi ils vinrent recommencer un autre village dans le Ramboué, près d'Agoudjo.

Ils restèrent en paix environ six mois, après lesquels ils furent encore forcés d'émigrer plus loin à propos d'une affaire de femmes. Les deux villages devaient échanger un

même nombre de jeunes beautés. On se réunit donc pour le troc sur un grand banc de sable. Deux cents fusils couvraient le sable, avec quatre barils d'eau-de-vie et des centaines de coffres, de chaudrons et de marmites. Le chef d'Agoujo demanda dix-huit fusils pour chacune de ses femmes ; le village de Joseph ne voulait céder les siennes que contre vingt-deux fusils parce qu'elles étaient plus fraîches, plus fortes et plus belles. La chose était incontestable, paraît-il ; mais vingt-deux fusils, c'est beaucoup ! Agoudjo en proposa vingt, et éleva le prix de ses filles à dix-neuf. Dès lors, l'entente devenait impossible. Les demoiselles qui ne valaient que dix-neuf fusils, commencèrent un brouhaha indescriptible et refusèrent d'être livrées ; celles qui en valaient vingt-deux leur riaient au nez. Des insultes, des menaces et des appels au combat, on en vint aux coups. Les hommes durent s'en mêler, et les fusils parlèrent. Il y eut quatre morts et plusieurs blessés. Le père de Joseph fut tué, lui-même reçut une balle dans l'épaule ; sa sœur fut emportée par le village d'Agoudjo avec trois autres femmes ; mais Joseph et les siens enlevèrent de leur côté deux jeunes filles de douze à treize ans. Il en garda pour lui une, Nyington.

Après la bataille, le village de Joseph avait encore une fois déguerpi. Il vint s'installer sur la route de Remboué au lac Azingo, à peu près moitié chemin, en pleine forêt, afin d'être plus libre de se livrer à la rapine et au pillage et plus à l'abri de la vengeance de ses ennemis. Ce village resta là longtemps, dix ans au moins, la terreur de tout le pays, inexpugnable repaire de brigands.

Pendant ce temps, Nyington grandissait. Elle donna bientôt le jour à un enfant auquel Joseph imposa le nom de Mba, son père. Mais Joseph, Nyington et Mba restaient toujours sans missionnaires au milieu de tous ces voleurs, aidant les expéditions et prenant part aux guerres comme

tout le monde. Les principaux du village décidèrent tout d'un coup de chercher fortune du côté de l'Ogowé, où personne ne les connaissait, et où l'on disait que l'ébène, le caoutchouc et l'ivoire abondent. Puis, il y avait des factoreries... Il y avait surtout une mission, et Joseph ne désirait qu'une chose, revoir un missionnaire qui baptiserait son fils et sa femme, et le marierait comme il avait vu Mgr Bessieux marier les Gabonnais.

* * *

Or, au mois de février 1898, je faisais une de ces tournées apostoliques qui procurent tant de joie aux ouvriers de la Bonne-Nouvelle, et couvrent de signatures nos registres de baptêmes, de communions et de mariages. J'avais vu le petit Orembo, le lac Azingo, le lac Nkôvé, le lac Ogondoué et je devais passer chez les Ivilis et les Nkonis d'Ivingui-nyama pour remonter ensuite par l'Orembo, où plusieurs petites filles m'attendaient pour les conduire dans ma pirogue à l'école des Sœurs.

Il était 9 heures du soir lorsque je passai par la rivière Akouria, qui forme le lac Logué et plusieurs autres, — rivière peuplée d'hippopotames sans nombre. Mes payeurs chantaient à tue-tête pour effrayer les monstres. Tout à coup on aperçoit une lueur ; les chants cessent, mes enfants tremblent, j'ai du mal à les rassurer ; puis voici deux lueurs, puis une trentaine de torches. Nul doute, c'est un village qui s'est établi là tout récemment.

Un village ? Mais quoi ? L'année dernière, il n'y en avait pas, et beaucoup de mes braves payeurs chuchotaient le mot : " Ils nous attendent pour nous piller et nous manger. "

Nous avançons quand même.

" — *Bolouami* (bonjour), crie une voix.

“ — *Aï* (merci), répondent mes enfants un peu rassurés.

“ — Qui êtes-vous ?

“ — Nous sommes le *Minissé* (missionnaire).

“ — Le *Minissé* en robe ou en pantalon ?

“ — En robe.

“ — Oh ! alors, viens coucher chez moi. Je suis Joseph ton enfant, ton chrétien, viens vite. ”

Et ma pirogue aborda un grand village de plus de cent cases. Quelle ne fut pas ma surprise en voyant s'avancer vers moi un Blanc que je connaissais, un missionnaire protestant, qui venait d'appeler la population à son prêche du soir ! Joseph se mit entre lui et moi ; d'une main il écarta le *minissé* en pantalon, et de l'autre il fit signe à son fils, à sa femme et à tout le village d'approcher.

“ — Voilà, dit-il, mon *minissé*, celui qui porte une robe comme Jésus, et non un pantalon comme un commerçant ou un douanier ; c'est celui-là qui dit la vérité. ”

Et il me conduisit dans sa maison où près de deux cents personnes me suivirent :

“ — Vois-tu, me racontait Joseph, cet homme ne voulait-il pas m'engager pour le suivre à Lambaréné ? Ne voulait-il pas me persuader qu'il était le *minissé* de Jésus-Christ et que les *minissés* catholiques ne peuvent pas conduire une âme au Ciel.

“ — Pourquoi ? lui ai-je demandé.

“ — Parce qu'ils adorent Méré.

“ — Tu mens. Ce n'est pas dans le Catéchisme que j'ai appris. ”

“ Alors il m'a insulté et ses payeurs m'ont dit que j'étais un ignorant. J'ai demandé ensuite à ce *minissé* un chapelet, il s'est mis à rire ; un scapulaire, il a ri plus fort : un livre de messe... il n'a pas compris. Alors je me suis tourné vers les gens de mon village et je leur dit : “ N'écoutez pas cet homme ”, “ c'est un douanier ou un marchand. ”

C'est alors que j'ai entendu les chants de ta pirogue, et j'ai crié : " Es-tu en robe ou en pantalon ? " Aujourd'hui sera le plus beau jour de ma vie ; tu vas me confesser, tu vas baptiser mon fils et ma femme, tu vas me donner la communion. "

Mais j'étais fatigué de ma journée de douze heures de pirogue. Je me contentai de réciter le chapelet devant tout le village rassemblé, et de parler de Dieu pendant un quart d'heure...

* * *

Le lendemain, à 4 heures, Joseph frappait à ma porte. " Confesser, mon Père, pendant que je suis seul. J'ai tant péché, depuis Mgr Bessieux ! Car moi Pahouin, race de voleurs, de pillards et de mangeurs d'hommes... "

A 6 heures, au lever du soleil, mon autel portatif était dressé au milieu de la principale rue du village. Mes enfants entonnèrent des cantiques et la messe commença. Après l'Evangile je m'arrangai pendant une heure tous ces braves sauvages. A la communion je me tournai vers Joseph avec une blanche hostie ; les yeux du bon larron versaient des larmes, et ses larmes en arrachaient à l'assistance qui se demandait quel était donc le mystère qui s'opérait en lui.

Puis, la messe finie, je fis venir l'épouse. Pour les bans et la disparité du culte, j'avais mes pouvoirs ; mais le rapt m'embarassait. Je réfléchis.

" — Ta femme, dis-je à Joseph, ne peut pas être ta femme, tu l'as volée... "

" — Oui, répondit-il. Mais demande-lui si elle veut me quitter. "

Je posai la question à Nyngon.

" — Jamais, reprit-elle vivement. Je remercie au contraire Joseph de m'avoir enlevée à ma famille qui voulait me vendre à un vieillard dégoûtant. S'il me renvoie, je

reviendrai. Du reste, mon père et ma mère sont morts, je n'ai plus de famille. Ma famille, c'est Joseph, à qui je veux rester attachée comme esclave, s'il m'est impossible de l'avoir comme époux. ”

Devant cette déclaration, je n'hésitai plus et, après avoir promis de raconter mon cas, aux théologiens, je mariaï, selon le rite de notre sainte Eglise, l'heureux Joseph et la plus heureuse Nyingon.

Vint le tour du petit Mba, qui se présenta avec les seuls habits qu'ait pu léguer notre mère Eve et ses enfants. Je lui donnai une de mes flanelles dans lesquelles il coula ses petites jambes et son gros ventre, et je le baptisai solennellement devant la foule, qui remplissait la rue. Quant à Nyingon, elle demanda elle-même à ne pas recevoir de suite le baptême : elle viendrait à la prochaine fête avec son fils et son mari, et recevrait le sacrement de la régénération dans la maison du bon Dieu.

Il était 10 h. $\frac{1}{2}$ lorsque je quittai ce village de barbares devenus subitement doux comme des agneaux. Et je demandai en partant :

“ Où donc est passé le ministre protestant ? ”

On me répondit :

“ Il dort. ”

* * *

J'ai tenu à raconter tout au long cette histoire de Joseph qui fait comprendre mieux qu'aucune autre la lamentable condition de la femme pahouine, toujours vendue et revendue, esclave ou marchandise, la seule marchandise de prix dans la tribu. Elle fait comprendre en même temps l'influence de la religion sur ces perplades, et l'instrument puissant de civilisation que peut être une mission catholique avec une instruction sérieuse donnée dans les écoles.

Joseph aurait pu hériter des femmes de son père ; sa reli-

gion le défend, il sacrifie cette richesse. On lui enlève sa sœur dans une bataille ; il fait prisonnière une autre femme ; mais cette femme, il l'instruit et la rend la plus heureuse des épouses et des mères. Cette femme voit le moment où un homme de Dieu ordonnera peut-être la séparation ; elle se jette à ses genoux, pleure et dit : " Si je ne puis pas l'avoir pour mari, que je sois son esclave ! " La religion ! Voilà la grande force pour civiliser et Pahouins et barbares de tous pays ; voilà l'armé qui, mieux que les canons et les fusils, détruira efficacement l'horrible condition de la pauvre femme pahouine.

Conclusion. — De tous ces faits, il résulte qu'un grand devoir incombe à la France, celui de donner des lois aux Pahouins. A la Chambre des députés, dans la séance du 11 décembre 1899, M. Doumergue, rapporteur du budget des colonies, disait qu'il fallait laisser aux populations sauvages leur statut personnel. C'est fort bien, quand elles ont un statut ; mais le vol, le rapt, les guerres continuelles des Pahouins à propos de leurs femmes ne sont pas un statut. Un grand pays comme la France ne peut pas tolérer de telles monstruosité dans les territoires soumis à son gouvernement. Vouloir laisser vendre les petites filles malgré elles, avant 13 ou 14 ans, est, à proprement parler, en faire des esclaves, moins que des esclaves. . .

* * *

Une mère a, d'après l'ordre naturel, des droits sur son enfant. Or, dans la plupart des familles pahouines, elle n'en a aucun, ou si peu que c'est chose dérisoire. La France doit décréter que, chez les Pahouins, le consentement de la mère sera désormais nécessaire pour le mariage de sa fille, au moins jusqu'à la majorité de cette dernière. Le père tout

seu ne pourra ni la vendre, ni la prêter, ni l'échanger ; dans les cas où il y aurait conflit entre les deux chefs de la famille, l'autorité interviendrait.

* * *

D'après ce qui se passe tous les jours, les jeunes gens arrivent rarement à se marier parce qu'ils ne possèdent rien. Tout ce qu'ils ont, tout ce qu'ils gagnent, sauf leurs habits, est à leur père. Ceux-là seulement sont pourvus qui ont la bonne fortune de voir leur père ou leur oncle décéder ; alors, ils héritent ; ou encore ceux-là, qui, hardis brigands, capturent une femme dans les champs ou à la guerre.

Eh ! bien, une plus grande facilité pourrait être procurée aux jeunes gens pour s'établir, et cette facilité, ils l'auront, lorsque les filles seront elles-mêmes libres d'accepter le mari qu'on leur propose. Qui d'entre elles ne préférerait un jeune homme à un vieillard décrépit ?

Une fois les femmes mariées, ce serait fini ; la loi civile interviendrait pour sanctionner l'union, et définitivement, sans divorce possible. Le grand mal, en effet, est que le père de la fille ne se trouve jamais satisfait. Il réclame toujours un supplément de dot. Il faudrait que le mariage une fois fait, tout fût dit.

* * *

La dernière grosse question est celle des héritages. Il est évidemment inadmissible qu'une mère échoit en partage à son fils, ainsi que les autres femmes de son père. Il y a là un monstrueux inceste. Il faut que les veuves aient dorénavant la liberté de choisir leur nouvel époux entre un

certain nombre de candidats parmi les héritiers ; il faut qu'elles puissent ne plus se marier, si elles le jugent à propos ; enfin, quitter, si bon leur semble, la famille de leur mari défunt, et retourner dans la leur, sans être obligées de rembourser la dot apportée à leur père.

Quant aux héritiers, il en est un certain nombre qu'il faut exclure au nom de la loi naturelle, des lois de l'Eglise et du Code français. Le fils, par exemple, n'hériterait pas des femmes de son père et *vice versa* ; un grand oncle ou des oncles n'hériteraient pas de jeunes femmes, si ce n'est à la condition formelle de les donner comme épouses à leurs neveux en âge ; le chef du village serait également exclu des successions de femmes, et toute intimidation, toute violence, toute contrainte, seraient punies par des peines déterminées.

J'ajouterais encore un dernier article : les enfants seuls, garçons et filles, hériteraient de la fortune de leurs parents : cases, moutons, ivoire, champs, pirogues, fusils.

Avec toutes ces marchandises, le jeune homme trouvera facilement de quoi se constituer une dot et se marier honnêtement. La jeune fille gardera son patrimoine pour élever sa famille plus tard et venir en aide à son mari dans son commerce, son métier et toutes ses entreprises.

* * *

Il me semble qu'avec ces données, des hommes de loi pourraient formuler un petit Code. Ce ne serait pas tout-à-fait la législation française, mais quelque chose d'approchant. Et ainsi se trouverait aboli tout ce qu'il y a de contraire à la loi naturelle, à l'Evangile et à l'honneur, tout ce qui engendre le trouble et les guerres partout où il y a des Pahouins, tout ce qui empêche l'extension du progrès matériel et moral du Gabon.

Certain
souhaiter
noire. Ceu
Lorsqu'i
le pays ?

Les color
Ils prétend
car les colo
ter et culti

Les Kroc
monopole d
a vendu cel

Les Mayc
Congo belge

Les Galos
plus ; ces ra
précisément
tut, au conte
de bon tom
qu'il avait d
contraires à
ne et même
France l'honi

Dans une
l'ancien minis
réglementatio
français, on li
férence des s
Pahouins ne s

Certains gens disent bien, et tout haut, qu'il ne faut souhaiter qu'une chose : l'extinction complète de la race noire. Ceux-là sont fous.

Lorsqu'il n'y aura plus de noirs au Gabon, qui cultivera le pays ?

Les colons ? Les concessionnaires ne sont pas de cet avis. Ils prétendent, bien au contraire, se servir des naturels, car les colons ne seront jamais assez nombreux pour exploiter et cultiver eux-mêmes cet immense territoire.

Les Kroomen ? Mais la République de Liberia a vendu le monopole de leur enrôlement aux Allemands, comme elle a vendu celui du caoutchouc aux Anglais.

Les Mayoumba de la côte du Gabon ? Ils sont tous au Congo belge et au Cameroun allemand.

Les Galoas, les Mpongoués, les Oroungous ? Il n'y en a plus ; ces races sont épuisées, parce que l'administration a précisément respecté leur statut personnel, et que ce statut, au contact de la civilisation, a laissé tout ce qu'il avait de bon tomber en désuétude, gardé au contraire tout ce qu'il avait de mauvais et pris aux étrangers tous les usages contraires à la morale, à la propagation de l'espèce humaine et même à ce que nous appelons communément en France l'honneur.

II. — CHEZ LES GALOAS

Dans une lettre écrite par le Commissaire général à l'ancien ministre des Colonies, M. Guillain, au sujet d'une réglementation pour les mariages indigènes au Congo français, on lit qu'une des grandes difficultés serait la différence des statuts des indigènes : les us et coutumes des Pahouins ne sont pas ceux des Galoas et des Mpongoués ;

ceux du fleuve Ogowé ne sont pas les mêmes qu'à Brazzaville et dans la Sanga. La remarque est juste.

Mais la grande différence est celle-ci : chez les Fans ou Pahouins, l'enfant appartient au père ; chez les autres peuplades, il appartient à la famille de la mère, c'est-à-dire au frère de la mère ou au frère de la grand'mère maternelle.

Dans une étude qu'à publiée dernièrement la *Correspondant*, de Paris, j'ai traité principalement de cette dernière catégorie d'indigènes plus en contact avec les Européens.

Je rapporterai ici quelques détails spéciaux pour les lecteur des *Annales*.

* * *

L'histoire de Jeanne : la livraison. — L'histoire de deux de ces femmes galoas, Jeanne Ntyaga et Louise Aganga, donnera une idée de la condition faite à toutes les autres.

Jeanne ne se rappelle pas l'âge qu'elle avait lorsque son oncle Mentchoua fut accusé d'avoir occasionné la mort d'une de ses belles-mères par des sortilèges. Elle pouvait avoir de deux à trois ans, car elle commençait à marcher ; mais elle n'avait pas encore oublié le goût du lait de sa mère, puisqu'elle le redemandait toujours et pleurait pour l'avoir ; c'est du moins ce que lui apprit plus tard une de ses compagnes d'infortune plus âgée qu'elle.

On exigeait de Mentchoua une somme de 150 francs environ pour parfaite une dot. Il alla trouver la famille de sa belle-mère pour conclure un arrangement. Mais auparavant, en bon païen galoa, il ensorcela un poil de cabri en le trempant dans une bouillie faite avec des champignons vénéneux, du sang de chat-tigre, un foie de panthère et différentes herbes sacrées. C'est ce qu'on appelle dans le

pays le *Ndjali ogouèra* (fusil de la nuit), le plus redouté des fétiches, celui qui passe pour faire le plus de victimes.

Le palabre était compliqué. Le frère de sa belle-mère, Ajojé, venait de se marier, et, à l'occasion de ce mariage, il se trouvait en guerre avec ses beaux-parents, lesquels prétendaient que les marchandises avancées pour la dot étaient de qualité inférieure. Mentchoua, en qualité de gendre, aurait dû prendre fait et cause pour Ajojé. Il n'en fit rien ; il refusa même de lui prêter un fusil et de lui livrer un baril de poudre pour attaquer la famille de la femme d'Ajojé. De là des querelles, des insultes et des menaces, des imprécations :

“ — Tu mourras cette année !

“ — Toi, tu mourras le mois prochain !

“ — Que ton cœur soit dévoré par les vers !

“ — Que les poules mangent tes boyaux ! ”

Telles furent les aménités échangées.

La sœur d'Ajojé, belle-mère de Mentchoua, prit fait et cause pour son frère ; elle fut maudite à son tour et menacée par son gendre de mourir par le *Ndjali ogouèra*.

Mystère ! Huit jours après, elle vomissait le sang à pleine bouche, du sang noir comme de l'encre, et quelques heures plus tard, elle expirait.

Naturellement on se rappela les paroles de Mentchoua et son fameux “ fusil de ténèbres ”. Reconnu coupable et jugé par les autorités du pays, il fut condamné à payer aux parents de sa victime trois esclaves et quantité de fusils, de poudre et de pagnes ; il devait en outre donner à Ajojé deux femmes de sa famille, dont l'une deviendrait immédiatement la femme d'Ajojé, et l'autre, Ntyaga, notre Jeanne, âgée de deux ans à peine, serait confiée à la garde d'une matrone.

Mentchoua profita d'un moment où sa sœur, la mère de la petite fille, était au travail ; il prit donc l'enfant, la

coucha au fond de sa pirogue et la conduisit chez Ajojé, qui fit un geste de mépris en la voyant si petite.

Lorsque la pauvre mère revint des champs, courbée sous le poids d'un énorme panier de bananes, elle demanda :

“ — Où est ma fille ? ”

Mentchoua répondit :

“ — Elle est mariée.

“ — Où sont les marchandises ?

“ — Il n'y en a pas ; je l'ai donnée pour mon procès. ”

Et la pauvre mère pleura, pleura toute la nuit sa pauvre enfant.

Et Jeanne pleurait de son côté, appelait le sein maternel ; et sa marâtre, la vieille à qui on l'avait confiée, la battait pour faire cesser ses cris.

Jeanne a maintenant 50 ans environ, et est “ postulante ” chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception à Lambaréné, une postulante bien rassise, et sur la vocation de laquelle l'enthousiasme de la jeunesse et la ferveur sensible n'ont guère d'influence.

Suite de l'histoire de Jeanne. — Mais, avant d'arriver à Lambaréné, Jeanne devait passer par bien des vicissitudes. Elle devint si maigre que son maître Ajojé, ayant eu peur de la voir mourir, la conduisit chez sa mère. Mais celle-ci était remariée ; son mari, homme dur et sans cœur, ne consentit à recevoir la petite fille qu'à la condition qu'il lui serait payé des indemnités. On convint d'un barillet de poudre, de six litres d'eau-de-vie et de deux paquets de sel.

Au bout d'un an, Ajojé vint reprendre son bien ; il apportait les marchandises convenues. Mais ces marchandises parurent inférieures au prix des dépenses faites pendant cette année de soins. On demanda le double. Ajojé s'en alla et revint peu après avec le supplément exigé ; mais Jeanne avait disparu. Où était-elle ? On apprit bientôt

qu'elle était retournée chez son oncle Mentchoua. Ajojé alla le trouver.

“ — Où est Ntyaga ? demanda-t-il.

“ — Je ne sais pas. ”

Ajojé furieux convoqua, pour régler son affaire, les grands chefs du pays. Deux années s'écoulèrent avant la réunion de toutes ces autorités ; mais, pendant ces deux ans, Jeanne s'était fait aimer dans le village où elle avait été portée, et Mentchoua avait reçu en cachette 50 francs d'un nommé Onwo-Ndjambé, qui l'avait demandée en mariage.

Jeanne, âgée d'environ 7 ans, restait chez ce dernier qui l'élevait de son mieux.

Il la garda jusqu'à l'âge de 10 ans, mais à cette époque il reçut la visite de Mentchoua et de sa belle-mère, visite désagréable. Il n'avait donné que le prix des fiançailles ; on venait lui demander les *Ikouèliki*, c'est-à-dire un quart environ de la dot exigée, la somme de 250 francs (en nature). Pris au dépourvu, il pria d'attendre la saison sèche, où il jetterait son filet dans les lacs, tuerait un hippopotame et vendrait son poisson et sa viande fumée dans les factoreries.

* * *

A partir de ce moment, les bons soins et l'attention du mari pour Jeanne diminuèrent ; il exigea d'elle un travail au-dessus de ses forces ; elle dut porter de gros régimes de bananes, comme les femmes accoutumées au travail, couper les lianes de la forêt, défricher, planter des bananiers, etc. Elle perdait ses forces à vue d'œil. Onwo-Njambé la frappait, la privait de nourriture, et l'obligeait à servir ses autres femmes qui se moquaient de sa faiblesse et la maltraitaient à l'envi.

Lorsqu'au commencement des pluies, Mentchoua vint pour chercher ses marchandises, il trouva la pauvre Ntyaga sans forces, absolument épuisée.

“ — L'as-tu empoisonnée ? dit-il à Onwo-Ndjambé

“ — Non, mais elle est fainéante, et pour la faire travailler, il faut la battre.

“ — On ne me donne pas à manger, répliqua Jeanne ; tout le monde dans ce village m'est devenu hostile, tout le monde me frappe, tout le monde fait de moi son esclave. ”

Mentchoua voulut l'emmener pour la soigner. Mais alors on lui présenta un fusil, trois barils de poudre, un paletôt, 100 mètres d'indienne et une dame-jeanne d'eau-de-vie. Il but, se grisa, et reconnut dans son ivresse, devant témoins, tout ce qu'on voulut. Il l'aimait pourtant bien, le vieil oncle, sa petite Ntyaga ; mais il aimait encore davantage l'alcool. Au reste, ils en sont tous là, ces abrutis, qui seuls, d'après les usages de la population, ont le droit de disposer du sort de leurs nièces.

* * *

Un véritable martyr allait commencer pour Ntyaga. On lui fit payer ses plaintes en la frappant plus fort ; les coups de lanière d'hippopotame lui pleuvaient sur le dos, chaque fois qu'elle ne pouvait plus se traîner.

Un de ses parents vint un jour à passer par le lac ; il ne la reconnut pas, tant elle était décharnée.

— Elle se traîna vers lui :

“ C'est moi, Ntyaga, dit-elle, je mourrai bientôt si ma mère ne vient pas me soigner. Oh ! dis-lui de venir ! ”

Quelques jours après arrivèrent, en effet, Mentchoua et sa mère. Ils voulurent l'emmener. Le mari opposa son veto.

“ — Si vous reprenez Ntyaga, rendez-moi mes marchandises et, en plus, payez l'Okale (c'est-à-dire cinq fois le prix des marchandises).

“ — Impossible, répondit Mentchoua ; mais Ntyaga sera bientôt morte.

“ — Eh bien ! qu'elle reste ; elle mourra, et tout sera dit.”

On avait apporté plusieurs bouteilles de genièvre, on but jusqu'au soir, tout le monde était ivre. Seule la mère de Ntyaga ne l'était pas. La nuit venue, elle prit sa fille et se sauva avec elle dans la forêt.

Le lendemain matin, Ntyaga revit son village, ses sœurs, ses amis, tout ce qu'elle avait chéri et aimé.

* * *

Peu après Onwo-Ndjambé vint réclamer son bien. Mais déjà Ntyaga avait repris sa bonne mine et était échue à un nouveau mari, un nommé Refojo, du village de Mbangoué, qui offrit une somme considérable, environ 150 francs de plus qu'Onwo-Ndjambé.

Ntyaga resta une vingtaine d'années chez Refojo. Il était jaloux, soupçonneux, avare ; maintes fois la lanterne d'hipopotame l'abattit sur le dos de la pauvre femme ; deux fois elle fut brûlée à la poitrine avec un fer rouge ; un jour même on voulut lui couper le nez, les oreilles et les lèvres, sous prétexte qu'elle n'avait pas assez d'égards pour le vieux tyran.

Puis les Européens arrivèrent dans le fleuve, Brazza avec ses explorateurs, les commerçants avec leurs traitants, la marine avec ses matelots. Refojo qui avait huit femmes, en garda cinq et en livra trois... à la circulation. Parmi ces trois dernières se trouvait Ntyaga qui, ne connaissant pas encore Dieu et ses commandements, s'appliqua à gagner

le plus d'argent possible. Elle revenait chaque mois avec des caisses de genièvre, des tissus, des colliers dorés, des pagnes bordés d'andrinople. Son sort lui paraissait heureux : plus de travail, plus d'injures, plus de coups. Elle mena cinq années cette vie abominable.

* * *

Pendant ce temps, Refojo s'enrichissait, était proclamé chef et achetait d'autres femmes pour son commerce. Mais, s'il devenait riche, l'alcool et tous les spiritueux que les marchands vendent à profusion, ruinaient sa santé. Il n'avait plus de forces. Un jour vint où il tomba malade gravement.

Refojo allait mourir ! On avertit sa famille, frères, sœurs, neveux, femmes, enfants, esclaves. Tout le monde se rendit à la case du moribond. C'était en 1892. Revenant d'une tournée au lac Onangué, je me suis arrêté dans le village pour voir les malades ; tout à coup j'entendis des cris déchirants, des appels, des malédictions, des chants funèbres partir de la case principale.

Je m'y rendis aussitôt et j'aperçus Refojo sans vie, les membres glacés, recouvert d'un pagne jusqu'au front. Un de ses neveux, un enfant chrétien, âgé de 11 ans environ, entra à ma suite et me dit :

“ — C'est un païen, mon Père. Il est en enfer, bien sûr ; sortez d'ici, c'est la maison du diable. J'ai voulu l'instruire avant sa mort ; il n'a voulu quitter ni ses fétiches, ni ses femmes. Il est en enfer ! ”

Alors une des femmes qui était là et pleurait plus fort que les autres, la main de Refojo dans la sienne, demanda avec des yeux effarés :

“ — En enfer ! Qu'est-ce que l'enfer ? ”

“ — C'est du feu, répondis-je ; c'est un feu éternel où brûleront dans des tourmens affreux les impudiques, les f'icheurs, les voleurs, les empoisonneurs et tous les païens qui connaissent la vérité et ne veulent pas se convertir.

“ — Prie, me dit cette femme, pour retirer Refojo de l'enfer.

“ — Il est trop tard, puisqu'il est mort.

“ — Prie alors pour nous, ses malheureuses femmes ! ”

Je m'agenouillai, toute l'assistance s'agenouilla, et nous adressâmes à Dieu une fervente prière pour ces âmes qui restent dans les ténèbres malgré elles. Je parlai ensuite du jugement et je revins sur l'éternité de l'enfer.

Cette femme qui m'avait ainsi interrogé était Ntyaga. Que se passa-t-il dans cette âme ? Je ne sais. Toujours est-il qu'à partir de ce moment, elle renonça à sa vie déréglée.

Une autre femme de Refojo, nommé Ningo, jura de ne vouloir passer que dans le lot de succession d'un chrétien, François Ronambatagan. Enfin une toute petite fille, Awoundja, plus tard Julie-Rose, ne voulut ni de l'héritier qu'on lui offrait, ni passer en héritage, mais promit ce jour-là de faire tous ses efforts pour aller se faire instruire chez les Sœurs.

* * *

Revenons à notre Ntyaga.

Refojo avait bien vingt héritiers, mais les deux principaux étaient son frère et son neveu le plus riche. Ntyaga fut mise dans le lot du frère, un vieillard de 70 ans. Elle refusa. On voulut la forcer. Elle prit alors le chemin de la Mission pour me raconter son cas. Je l'adressai à l'administrateur, qui dit :

“ — Puisqu'il y a plusieurs héritiers et qu'elle ne veut pas de celui-là, qu'on la donne à un autre de la famille. ”

On la donna à un autre plus jeune, un nommé Ishogui, un lépreux qui pouvait à peine marcher. Ntyaga ne se rebuta pas. Mais, au bout de six mois, la vie commune lui devint impossible.

Elle se sauva de nouveau à la Mission. De nouveau je l'envoyai à l'administrateur, qui l'expédia en disant :

— Puisque tu es si difficile, marie-toi avec qui tu voudras. ”

Mais Ntyaga répondit :

— Je ne veux plus me marier, je veux m'instruire de la religion d'abord ; être libre, et après, je verrai. ”

* * *

Ntyaga, alors âgée de plus de quarante ans, demanda à entrer comme élève à l'école des Sœurs. Elle suivit avec assiduité le catéchisme, l'apprit en quelque mois, et fut baptisée en 1893. Depuis ce temps, elle est toujours chez les Sœurs, dont elle est l'auxiliaire la plus dévouée, à l'hôpital pour soigner les malades, à la crèche pour s'occuper des petits enfants, faire biberonner ceux qui n'ont plus de mère et leur donner tous les soins qu'exige leur faiblesse. C'est là qu'on voit un Pierre-Marie, dont la mère est morte en lui donnant le jour ; un Adolphe, qui n'avait que deux mois lorsque sa mère fut vendue comme esclave ; une Lucie, dont la mère a été tuée d'un coup de fusil et que le chef de poste de Lambaréné recueillit charitablement. . .

* * *

Conclusion. — Cette histoire de Jeanne suffit pour montrer tout l'odieux de la constitution de la famille

dans
agir
qui t
dise,
se ra
La
à elle
durs,
Sur
meur
Est
prête
offran
Est
jusqu'
traîne
sous u
pluie,
quelqu
elle ta
volonti
privati
les chiq
elle exp
Voilà
les mœu
à la reli
Jeann
souffert
ront jusc

dans ces pays. Nulle part on ne voit la mère de l'enfant agir ; nulle part on ne voit le père ; c'est toujours l'oncle qui use, abuse, vend, revend, prend, reprend sa marchandise, la donne dans un marché pour payer une dette, pour se racheter de la mort.

La jeune fille la plus faible est l'esclave de tout le monde, à elle les plus lourds fardeaux, à elle les travaux les plus durs, sur elle retombent les fautes et pleuvent les coups. Sur elle s'assouvit toute vengeance, jusqu'à ce qu'elle meure de faiblesse et de mauvais traitements.

Est-elle grande ? Son maître en abuse pour s'enrichir, la prête pour six mois, pour un mois, pour huit jours, au plus offrant, à celui surtout qui promet le plus d'eau-de-vie.

Est-elle vieille ? On l'emploie encore dans les plantations, jusqu'à ce que ses forces ne lui permettent plus de se traîner, et alors on l'abandonne dans un coin de la brousse, sous un petit toit de feuilles, à la merci du vent et de la pluie, des insectes, des serpents, des bêtes féroces. Pendant quelques jours les esclaves lui apportent des bananes ; si elle tarde à mourir ou si elle se plaint trop, on avancera volontiers sa fin par un breuvage empoisonné, ou par la privation de toute nourriture. Puis, rongée par la vermine, les chiques, les plaies dégoûtantes, les mouches et les vers, elle expirera abandonnée de tous.

* *

Voilà le sort de la femme dans ces pays sauvages ; voilà les mœurs qu'il faut réformer, voilà la tâche qu'il incombe à la religion et aussi au Gouvernement de remplir.

Jeanne est aujourd'hui heureuse, mais que n'a-t-elle pas souffert ! Et combien ont souffert plus qu'elle, et souffriront jusqu'à la mort !

Lorsque je lui parle de sa vie passée, de ses souffrances elle me répond invariablement :

“ — Oui, j'ai souffert beaucoup, mais la plupart des femmes galoas ont souffert plus que moi. Il y en a, en effet, qui n'ont pas dix ans et qui ont déjà été mariées 5 ou 6 fois. Ce n'est plus moi qui suis à plaindre puisque la Mission m'a donné la liberté ; ce sont les autres ! ”

Louise Aganga. — A côté de Jeanne, toujours dans la maison des Sœurs, se trouve Aganga, ou plutôt Louise, pour l'appeler par son nom de baptême. Aganga doit un peu sa liberté à la force de mon poignet ; mais j'avoue que j'ai perdu aussi pour elle quelques poils de ma barbe.

C'était au lac Oguémoué, au village de Nkengué. Je faisais le catéchisme, un soir, sous un arbre gigantesque, près du lac. Tous mes auditeurs étaient assis sur le sable, chantant des cantiques, répétant les réponses du catéchisme et récitant avec moi les *Ave Maria* du chapelet.

* * *

Parmi les 25 enfants qui m'écoutaient, je remarquai bientôt une petite fille de 8 à 9 ans qui ne me quittait pas des yeux. Était-ce ma barbe qu'elle regardait ainsi ? Était-ce le Blanc qui l'étonnait ? Était-ce l'envie de partager le sort des enfants qui étaient chez les Sœurs et dont j'avais parlé en disant qu'elles étaient désormais libres ? Je ne sais.

Après la cérémonie, je lui posai simplement la question :

“ — Veux-tu venir chez les Sœurs ? ”

“ — Oh ! oui, ” me répondit-elle. ”

Elle me prit aussitôt par le bras, en le serrant de toutes ses forces et en jurant qu'elle ne voulait plus me quitter.

Aganga était la sœur d'Ikengué et de Oguélévenda, deux de nos apprentis menuisiers, la nièce d'Ozana, un autre apprenti, et la nièce encore de nos ouvriers charpentiers Rebinbio et Ndjali. La mère arrive bientôt, suivie des oncles et du père. Toute la famille promet de me la ramener au moment de mon départ.

“ — Garde-la bien, me dit la mère en me la confiant, et prends garde que personne ne la vole.

“ — Elle est donc mariée ? demandai-je.

“ — Non, mais tu connais les habitudes du pays ; tu sais que toutes les familles sont en guerre les unes contre les autres ; ce sont toujours les enfants et particulièrement les petites filles qui sont victimes. Attention à Aganga.

“ — Elle est donc mariée ? demandai-je une seconde fois.

“ — Non ! en vérité non ! me fut-il répondu ; mais si quelqu'un vient la demander, ne la donne à personne, sauf à moi ou à ses oncles Ndjali et Rebinbio. ”

Et l'enfant s'accroupit dans le fond de ma pirogue, sur une natte, près de ma caisse de vivres sur laquelle j'étais moi-même assis. Une brise légère nous poussait rapidement sur le lac Onangué.

Le soir, vers 6 heures, nous arrivons à Nonabedouma, grand village galoa, chez notre catéchiste Thomas. Je lui confiai Aganga en le priant de la faire coucher avec sa vieille mère pendant la nuit. Ensuite, réunion de la chrétienté, et confessions jusqu'à 11 heures.

* * *

Le matin, en me levant, j'entends des cris déchirants :

“ — On me tue ! on me tue ! mon père, viens me sauver ! ”

J'étais nu-pieds et je n'avais encore mis que ma soutane. Je me dirigeai en toute hâte vers la case d'où partaient les cris. D'un coup de genou j'enfoncai la porte de la case. Aganga était là, les mains attachés derrière le dos à un pilier de la case avec une grosse corde. Mon couteau eut bien vite coupé ces liens ; mais un gaillard de six pieds nommé Ogoula accourt.

“ — C'est ma femme, dit-il, laisse-là.

“ — Comment, ta femme ?

“ — Oui, ma femme. ”

Et il s'élança pour la saisir.

“ — Halte-là, lui dis-je, explique-toi d'abord. ”

Mais un nommé Resindambé se jeta sur moi et m'empoigna la barbe, en même temps qu'il me menaçait d'un bâton. De la main gauche, je saisis le bâton, et de mon poing droit, je lui cassai deux dents. Il lâcha prise aussitôt, mais en emportant une poignée de ma barbe. Puis il voulut se rebiffer.

“ — Trop tard, mon ami ! ” lui dis-je, et je le poussai si violemment qu'il tomba à la renverse. Ogoula s'empara alors d'une hache. Heureusement, j'avais pris le bâton et un bon coup que je lui assénai sur son poignet lui fit lâcher l'instrument, qui m'aurait fendu la tête.

Pendant ce temps-là, le public, attiré par le bruit, arrivait, et les plus anciens enfermèrent ces énergumènes.

* * *

Le cas était grave, Le village aurait probablement à subir de terribles conséquences ; un Blanc, un missionnaire, attaqué et frappé sans raison, sans provocation ! Aussi le chef ordonna une réunion avec les notables, il vint me

fai
dan
(
les
(
“
ans
ren
ma
“
“
A
“
“
enfa
mari
Si tu
viens
Le
matin
villag
l'affai
voul
nom d
500 fr
malad
tuberc
Le j
été em
sie. Ce
“ —
preuve
La cl

faire ses excuses et me prier de ne rien dire au commandant du poste.

On fit venir Resindambé et Ogoula pour leur demander les raisons qu'ils avaient eues de m'attaquer ainsi.

Ogoula prit la parole.

“ — Aganga est ma femme, dit-il, et cela depuis deux ans. J'ai donné pour l'acheter environ 500 francs. Ses parents ont reçu cette dot et l'ont mangée ; Aganga est donc ma femme. ”

“ — Je demandai alors à Aganga :

“ — Est-ce vrai ce qu'il dit ? ”

Aganga répondit :

“ — Je n'en sais rien. ”

“ — En tous cas, dis-je à Ogoula, les parents de cette enfant me l'ont confiée et m'ont assuré qu'elle n'était pas mariée. J'en suis responsable vis-à-vis d'eux, je la garde. Si tu veux réclamer quelque chose, va les trouver et qu'ils viennent eux-mêmes chercher leur fille : je la donnerai. ”

Le lendemain, Thomas le catéchiste, s'étant levé de grand matin pour aller me pêcher quelques carpes, vit tout le village rassemblé et en demanda la raison. On lui raconta l'affaire. Alors j'appris de sa bouche ce que personne ne voulait me dire. La cousine d'Aganga, une jeune femme du nom de Zija, avait été mariée à Ogoula pour la somme de 500 francs. Mais Zija ne tarda pas à être atteinte de la maladie qui conduit à la tombe tant de jeunes femmes, la tuberculose. Elle souffrit longtemps et mourut.

Le jour de l'enterrement, Ogoula prétendit qu'elle avait été empoisonnée, et il appela un sorcier pour faire l'autopsie. Celui-ci trouva dans les poumons d'énormes cavernes.

“ — Malheur ! dit-il, cette femme a été mangée, et la preuve, voilà des trous . . . ”

La chose était évidente pour ces pauvres païens. Mais où

trouver le coupable, et qui le trouvera ? Tout cela est l'affaire du féticheur. Ogoula, quoique protestant, va donc le voir et lui promet une grosse somme s'il parvient à découvrir l'empoisonneur supposé ?

Après des invocations aux esprits, après plusieurs sacrifices aux idoles, le féticheur affirma que le coupable se trouvait dans la famille de Zija elle-même, son père, son grand-oncle, ses oncles ou ses frères. L'épreuve du *Mboundou* devait être essayée sur tous les parents : tout le monde devait boire, depuis les esclaves jusqu'au chef de la famille ; le poison ne nuirait qu'au seul coupable, les innocents n'avaient rien à craindre . . .

Le frère de la grand-mère d'Aganga, frère également de la grand-mère de Zija, c'est-à-dire grand-oncle de ces deux femmes, était, lui aussi, un féticheur, rival du féticheur d'Ogoula. Il commença par discuter les conclusions de son concurrent, par douter de son talent et de sa perspicacité. Il prétendit au contraire que l'empoisonnement devait venir d'Ogoula, le mari, qui n'était qu'un protestant hypocrite, tantôt priant au temple les yeux fermés, tantôt invoquant les âmes des morts (*abambo*) et portant des offrandes sur les tombes dans les cimetières.

Un troisième sorcier se leva et dit :

— Puisqu'il en est ainsi, que le grand-oncle d'Aganga et Ogoula boivent tous deux l'épreuve. ”

Tout le monde se rangea à cet avis.

Le dernier sorcier fut chargé de préparer lui-même le breuvage en cachette. Il l'apporta solennellement.

Tout le monde était haletant ; tout le monde avait les yeux fixés sur les deux ennemis. L'oncle d'Aganga voulut choisir la tasse, on refusa. Il demanda la parole ; nouveau refus. Il tremblait de tous ses membres ; en saisissant la coupe, il fit tomber une partie du contenu :

hur
U
Ogo
“
Et i
gran
fem
vait
pauv
En
proté
se pl
décié
et ce
Ce
Agan
mes é
grâce
Sœur
décié

. La
interv
clare a
cette l
nemen
toujou
jours le
Jusq
en Afri
Corresp

“ — Il triche, dit le sorcier, il est donc coupable. Bois ! ”
hurle-t-il.

Un tremblement plus fort fit tomber le vase, qui se brisa.
Ogoula se jeta sur son adversaire :

“ — Misérable, cria-t-il, c'est toi qui a tué ma femme. ”
Et il le frappait à coups redoublés. Il l'aurait tué si le
grand-oncle n'avait pas promis de lui donner une autre
femme à la place de la première. Et cette femme qui de-
vait prendre la place de la morte, c'était la petite Aganga,
pauvre enfant qui n'avait à l'époque que cinq ou six ans.

En vain la mère protesta ; en vain, ses frères chrétiens
protestèrent : en vain Rebimbio et Ndjali menacèrent de
se plaindre au commandant du poste. L'assemblée des chefs
décida que la petite innocente prendrait la place de Zija,
et cela sans exiger aucun débours du mari.

Cette affaire fut portée à l'administrateur, qui déclara
Aganga libre à cause de sa jeunesse et voulut condamner
mes agresseurs à la prison. Je crus devoir demander leur
grâce, à la condition que la petite fille resterait chez les
Sœurs jusqu'à l'époque de son mariage chrétien. Ainsi fut
décidé.

* * *

La conclusion à tirer de tous ces faits, c'est qu'on doit
intervenir. Qu'il soit promulguée une bonne loi qui dé-
clare abolis tous ces usages barbares, ces marchés honteux,
cette livraison de petites filles en bas-âge, les empoison-
nements, les épreuves dans lesquelles les victimes sont
toujours les plus faibles, les plus pauvres et presque tou-
jours les plus innocentes.

Jusqu'ici les peuples conquérants ont fait fausse route
en Afrique. Je l'ai prouvé dans une Etude publiée dans le
Correspondant le 10 février 1900. Je ne parle pas de la

France seule, car sur toutes les Côtes, dans les territoires anglais, français, allemands, portugais, on'dirait vraiment que l'effort des commerçants et des gouverneurs n'a abouti à abolir l'ancien esclavage de la négresse que pour la plonger dans un esclavage plus odieux encore, esclavage dont les trafiquants sont les Européens eux-mêmes. Jusqu'ici peu de voix se sont élevées pour dénoncer cet état de choses. Les missionnaires se sont trop souvent contentés de gémir. Plusieurs même prétendent que nous n'avons qu'à fermer les yeux et à attendre. Je dis au contraire que c'est précisément aux missionnaires de parler, parce que, s'ils ne le font pas, personne ne le fera, et, par suite de ce silence coupable, l'œuvre de civilisation et de moralisation que nous poursuivons tout sera compromise. Nous avons confiance dans les circulaires du Ministre des colonies, dans les promesses qu'il a faites, dans les enquêtes qu'il a ordonnées. Nous pouvons encore sauver nos Missions et sauver le prestige de la France.



Mis

«

sive

5,38

ress

chif

E

apos

miss

d'étr

d'ins

emp


SOUVENIRS FRANCO-TONKINOIS

1879-1886

PAR UN MISSIONNAIRE

*Ancien aumônier des hôpitaux de Nam-Dinh et d'Hanoi
pendant la guerre du Tonkin*

(SUITE)

 EN 1879, la Mission du Tonkin occidental, sortie des ruines de la persécution, ayant cicatrisé ses plaies, était plus florissante que jamais. Mgr Puginier pouvait écrire à MM. les directeurs du séminaire des Missions étrangères de Paris :

“ Le mouvement des conversions est encore allé progressivement cette année. Nous avons atteint le chiffre de 5,388 baptêmes d'adultes ; mais si nous avions eu des ressources suffisantes, nous aurions atteint et dépassé le chiffre de 7,000. ”

En cette circonstance je fus témoin à Ké-So d'une scène apostolique d'un genre bien tonkinois. Le P. Thoral, missionnaire du district de Kim-Son, absolument navré d'être obligé de renvoyer des catéchumènes aux frais d'instruction desquels la Mission ne pouvait faire face, avait emprunté quelques barres d'argent pour entretenir des

catéchistes là où le général en chef avait donné l'ordre d'arrêter le mouvement. Monseigneur lui fit à ce sujet quelques observations suggérées par la prudence administrative. Le brave P. Thorat, âme vigoureuse et cœur vaillant, eut tellement de peine à se soumettre à cette ligne de conduite que, séance tenante, il offrit à Monseigneur de faire vendre son petit patrimoine, là-bas dans les montagnes de la Loire, pour payer les dettes qu'il avait contractées :

“ — C'est bon, dit Monseigneur, je les prends à ma charge ; mais tenez-vous-le pour dit ; n'y revenez pas. ”

Et je vis des larmes brûlantes jaillir des yeux du Père Thorat, qui, tordant fiévreusement ses grosses moutaches noires, murmurait :

“ — Maintenant . . pas trop de zèle, puisqu'il le faut ! ”

IX

Une soirée politique à Phuc-Nhac. — Les Pavillons Noirs. — Douleuruse histoire d'un apostat. — Le P. Ravier à Cho-Gla. — Carême et Pâques à Dong-Doi. — Enquête de nouvelles. — Un vilain curieux

Après ces incidents mouvementés, je regagnai le district de Kê Vinh, le cher P. Cadro étant toujours malade à Hong-Kong. A peu près au courant de la manière de donner la Mission, je parcourus plusieurs chrétientés, prenant de plus en plus goût à la vie du missionnaire en campagne.

Deux fois par mois, je descendais à Phuc-Nhac pour régler mes comptes spirituels avec le Père Deux, puis le Père Ravier me reconduisait jusqu'au Dài, tantôt à un bac,

tantôt à un autre, selon la direction dans laquelle les canards ou les oies nous avaient attirés. Oh ! les excellents souvenirs du vieux temps ! Oh ! les beaux jours de mes jeunes années de Tonkin !

Quelquefois on agitait la question politique et, si j'ai bonne souvenance, le soir du 1er janvier 1882, que j'avais eu le bonheur de passer en famille avec ces vénérés confrères, réunis dans la grande chambre du P. Dumoulin, supérieur du Collège, nous eûmes une longue séance dans laquelle nous parlâmes de l'avenir, qui n'avait rien de bien rassurant. Dans les provinces du Nord-Ouest, les Pavillons Noirs, brigands chinois campés sur les bords du fleuve Rouge, s'intallaient de plus en plus fortement avec l'agrément du gouvernement annamite, qui s'était déjà servi d'eux contre Francis Garnier et espérait bien encore nous les opposer le jour où la France voudrait imposer sa volonté à Tu Duc.

* * *

Un mot en passant sur ces fameux brigands dont le lugubre pavillon vit tomber tant des nôtres et des meilleurs ! Depuis une quinzaine d'années, deux bandes de rebelles Chinois avaient pénétré au Tonkin pour y vivre plus grassement que chez eux. Ceux qui portaient des bannières Noires occupèrent la vallée du Haut Fleuve Rouge : les Jaunes choisirent les bords de la rivière Claire. Bientôt une lutte acharnée éclata entre eux et, selon le proverbe annamite : " quand les buffles et les bœufs se battent à coup de cornes, ce sont les mouches et les moustiques qui sont tués ", les malheureux Tonkinois payèrent la casse. Quand les Pavillons Noirs furent débarrassés de la présence des Jaunes, ils devinrent les véritables maîtres du pays ; ne pouvant les déloger, les mandarins les caressèrent, sentant

qu'ils auraient besoin d'eux pour entraver l'occupation française. Or, la France prenait précisément prétexte de la présence des Pavillons Noirs pour intervenir au Tonkin.

Des navires de guerre français, avisos ou canonnières, avaient paru devant Hai-phong, et tout bas on disait qu'un *ultimatum* imposant le Protectorat allait être porté à la cour de Hué. En cas de refus, la parole serait aux canons. Mais alors ce ne serait plus avec les seuls Pavillons Noirs, mais encore avec les masses annamites que nos soldats devraient se mesurer. Dans ce cas, nous pouvions nous attendre aux pires événements : le pays serait en révolution, les chrétientés mises à feu et à sang. Les vieux missionnaires qui avaient vu l'expédition de 1873-74 ne dissimulaient pas leurs inquiétudes, tandis que moi, avec mon inexpérience, j'aimais à me figurer que nos braves soldats n'avaient qu'à se montrer pour que le Tonkin fût français.

Les anciens avaient raison. Le P. Dumoulin qui, en qualité d'ancien secrétaire de Mgr Puginier, était, plus que personne, à même de bien juger des choses, rappelait que, dans un entretien, M. Motty, administrateur des affaires indigènes, venu au Tonkin à cette époque néfaste, avait dit carrément : " Garder ce riche pays conquis par une poignée d'hommes, en un mois et demi, non, c'est vraiment trop beau ! Philastre le rend aux mandarins qui vont se préparer tranquillement à nous résister sérieusement, et, plus tard, quand nous serons obligés de revenir, nous devons sacrifier des milliers d'hommes et des centaines de millions. Le pays sera ruiné. Alors il sera temps de proclamer le Protectorat français pour le remettre en valeur. "

De fait, c'est ce qui arriva.

* * *

Bref, l'année 1882 nous paraissait grosse d'événements. Pour moi personnellement, elle commença d'une bien douloureuse façon. Vers la mi-février, à l'époque du *tét* (nouvel an annamite), je quittai la paroisse de Ké Dai pour me rendre dans celle de Ké Bang. Plusieurs jeunes gens avaient été chargés de porter mes effets ; deux d'entre eux s'esquivèrent pour ne pas faire la corvée. Mécontentement des camarades. Mon catéchiste crut devoir faire acte d'autorité et, en mon absence (j'étais alors à Ké Sô), fit donner quelques coups de rotin aux coupables. La chose en soi, vu les us et coutumes du pays, n'avait rien de bien extraordinaire. Mais les parents des deux délinquants résolurent d'en appeler aux mandarins. Avec une ruse satanique, un renégat, scribe à la capitale, leur fit apposer des signatures au bas d'une feuille blanche sur laquelle il écrivit ensuite un acte d'apostasie qu'il porta au Gouverneur de Nam Dinh, espérant sans doute obtenir grades et honneurs pour prix de sa trahison.

Les choses en étaient là quand je rentrai à Ké Bang. Je fus complètement renversé, surtout quand l'apostat eut l'audace de venir me poser ses conditions pour faire retirer l'acte officiel du bureau des Mandarins. Heureusement le bon Dieu lui-même daigna s'en mêler.

Peu de temps après, l'instigateur de cette triste affaire retournait à la capitale où il avait laissé une concubine qu'il se proposait de ramener dans sa famille, bien qu'il fût déjà marié. C'était même la raison capitale de son apostasie. Le bateau sur lequel il faisait la traversée sombra en pleine mer. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour les malheureux qui avaient cédé à sa mauvaise influence. Tous revinrent à Dieu. Grâce sans doute aux mérites et aux prières de ses martyrs, cette chrétienté est aujourd'hui plus florissante que jamais.

Et voilà comme un jeune missionnaire doit s'attendre à en voir de toutes les couleurs. *Tempus ridenti et tempus flendi.*

Cependant, malgré tous les bruits de guerre qui circulaient dans le pays, je pouvais sans crainte et sans danger donner le Jubilé à Ké-Bang, à Van-Diêm, à Pung-Xa, à Thien-Mi, chrétientés situées sur la grande route de Ninh-Binh à Nam-Dinh. A Tien-Mi, j'eus un beau jour à l'improviste la visite du P. Ravier qui, pieds nus, en plein hiver, courait la province de Ninh-Binh dans tous les sens pour en dresser la carte que lui avait demandée Monseigneur... en prévision des services qu'un pareil travail pourrait rendre aux troupes françaises. Il me conta qu'il avait failli avoir peur. Au village de Cho-Gia, il avait été insulté, même on lui avait lancé des pierres et, sans son fusil de chasse, sérieux porte-respect, on aurait bien pu lui faire un mauvais parti.

Pendant que mon intrépide confrère continuait d'arpenter la province, j'allai m'installer à Dong-Doi pour y donner la mission de la Semaine Sainte et y célébrer la fête de Pâques. Je logeai là dans la maison d'un vénérable patriarche, Trùm-Lê, un des plus beaux vieillards que j'ai vus. Il me rappelait la tête du maréchal de Mac-Mahon. Deux fois déjà, le brave homme avait subi l'incendie de sa maison et la perte de tous ses biens ; mais, avec l'aide de Dieu, il n'en était ni plus pauvre ni moins généreux. Jamais au Tonkin je n'ai été aussi bien traité que dans cette famille, pour qui le missionnaire, jeune ou vieux, était le représentant de Jésus-Christ et à ce titre l'hôte qu'on devait recevoir avec tous les égards possibles. Les cordons bleus de cette hospitalière maison m'empêchèrent de trouver le temps trop long, bien qu'au Tonkin à cette époque on fit encore maigre tout le temps de la Sainte Quarantaine. Mais ce n'est pas pour cela qu'on mourait plus vite que maintenant.

* * *

La F
avec un
petite
église c
cer cell
relevée,
demand
garde d
Le m
pendant
de prenc
la bonne
je saurai
couraien

Chemini
contraign
richard d
étoile, vu
tien, mais
et les noté
Je me n
jouais des
pluie sur l
de la Fran
des millier
Noi ! " No
sante, et s
d'arriver à
de marine
que lui pré
cueillir le
tombe dans

La Fête de Pâques (9 avril) 1882 fut célébrée à Dong Doi avec une solennité extraordinaire pour le pays, car cette petite chrétienté inaugurait en ce grand jour une belle église construite en briques et en bois de fer, pour remplacer celle que les Lettrés avaient détruite en 1874. A peine relevée, allait-elle subir le sort de la précédente ? On se le demandait avec anxiété. *Alléluia !* quand même ! A la garde de Dieu !

Le mardi 11 avril, après avoir travaillé de mon mieux pendant tout le carême, je me crus parfaitement en droit de prendre une semaine de vacances pour n'en pas perdre la bonne habitude, et je me mis en marche pour Ke So où je saurais à quoi m'en tenir sur les bruits de guerre qui couraient le pays.

* * *

Chemin faisant, je fus surpris par un gros orage qui me contraignit à chercher un refuge dans la maison d'un richard de Trai Nhoi. Je ne pouvais coucher à la belle étoile, vu qu'il faisait une nuit noire. Mon hôte était chrétien, mais pas très fervent. On me fit cependant bon accueil, et les notables de l'endroit vinrent me saluer.

Je me mis à table sans cérémonies et, pendant que je jouais des bâtonnets de mon mieux, ayant pour apéritif la pluie sur le dos, je fus assiégé de questions sur la politique de la France, " qui allait s'emparer du Tonkin : il y avait des milliers et des milliers de soldats à Hai Phong et à Ha Noi ! " Nos braves Annamites ont l'imagination grossissante, et si le commandant Rivière qui, en effet, venait d'arriver à Ha Noi (2 avril) avec 300 hommes d'infanterie de marine et quelques artilleurs, avait disposé des effectifs que lui prêtait la renommée, la France n'aurait eu qu'à cueillir le Tonkin comme une proie bien mûre qui vous tombe dans la main.

Je tâchais de satisfaire la curiosité de la galerie sans commettre d'imprudences et sans faire trop de *cuirs* annamites, quand un grand Monsieur en bel habit de soie bleu s'avisa de me demander des nouvelles de la Cour de Rome et des royaumes hérétiques d'Europe, " plus puissants que les royaumes catholiques ". Je devinai alors quel était l'homme qui sentait l'anglais à plein nez, et j'expliquai à la compagnie que Luther et Henri VIII avaient apostasié pour prendre épouse au singulier ou au pluriel, contrairement aux lois de l'Eglise, comme en Annam il y a des bonzes qui jettent le froc boudhique pour se marier et même des gens riches qui renient leur baptême pour enfreindre plus librement le neuvième commandement de Dieu. J'avais touché juste : je m'en aperçus aux clignements d'yeux des assistants, et mon interlocuteur, se sentant morveux, s'esquiva.

Assez causé avec les pharisiens et en route pour le Ke So. Là, avec les confrères je pus au moins m'exprimer librement.

* * *

Ma villégiature allait prendre fin, quand j'eus la bonne fortune d'assister à l'arrivée de la *Fanfare*, jolie canonnière de mer, qui, entrée par l'embouchure du Lack-Dâi, montait à Hà-Nôi pour faire un brin de causerie avec les mandarins, sans nul doute. La *Fanfare* jeta l'ancre devant les tours de la cathédrale, le 19 avril. Elle était commandée par M. le lieutenant de vaisseau Gadaud, qui avait sous ses ordres les enseignes Duval et Troplong, l'aspirant Jézequelles et M. Arami, médecin du bord.

Le soir, ces Messieurs furent reçus et retenus à dîner par Mgr Puginier. Marins et missionnaires furent heureux de fraterniser en parlant ensemble de la mère-patrie pour laquelle tous étaient décidés à travailler, à vivre et à mou-

rir au besoin. A son tour, le commandant de la *Fanfare* voulut avoir Monseigneur avec quelques anciens à sa table, tandis que moi, en qualité de jeune, j'eus les honneurs du carré des officiers. Il y avait juste trois ans que j'étais parti de France : je croyais y être encore. La vue des beaux canons de la *Fanfare* et de la flamme tricolore flottant au sommet du mât me faisait tressaillir, quand je repassai lestement devant l'équipage qui acclamait Mgr Puginier.

X

La Fanfare à Ké-So. — Opinion de Mgr Puginier. — Mon premier revolver. — Prise d'Hà-Noi. — Province sans tête. — Inquiétudes des chrétiens. — Une chasse aux paons. — Incendiaire et pompier. — Missionnaire et artilleur.

Le 21 au matin, la *Fanfare* venait à peine d'appareiller que deux capitaines de frégate, commandants du *Drac* et du *Parseval*, accompagnés seulement d'un interprète saïgonnais entrèrent sans crier gare au réfectoire de la Mission où nous étions réunis pour le petit déjeuner. Ces Messieurs, qui retournaient d'Hà-Noi à Hai-Phong, avaient fait un détour pour rencontrer la *Fanfare* et prévenir Mgr Puginier, de la part du commandant Rivière, que l'on allait s'emparer de la citadelle d'Hà-Noi. Ces Messieurs n'en firent pas mystère, et je vois encore notre vénérable vicaire apostolique, surpris de leur brusque et catégorique déclaration, tirer deux ou trois coups sur sa longue pipe avant de répondre avec son air soucieux des circonstances critiques :

“ — C'est très bien ! Comme Garnier, le commandant

Rivière va prendre la capitale du Tonkin... ; mais après ?..

“ — Après ?... ma foi, Monseigneur, personne ne sait trop.. Mais ce sera toujours un grand pas fait en avant, ” dit le commandant du *Drac* qui n'était pas inquiet le moins du monde.

“ — Eh bien, commandant, reprit Mgr Puginier, si le ministère n'a pas de plan bien arrêté, si on ne sait pas ce que l'on veut faire après la prise de la citadelle, moi je sais ce qui va arriver : le Tonkin en a pour vingt ans avant d'être pacifié ; car, quand vous aurez fait un grand pas en avant, la politique vous en fera faire deux en arrière. ”

Ces mots me sont restés textuellement gravés dans la mémoire et combien de fois depuis lors la triste prophétie ne m'est-elle pas revenue à l'esprit ! Monseigneur offrit un petit verre de vin de Messe et on but sans broncher : “ A la France au Tonkin ! ”

* * *

Quand les officiers furent repartis, il ne nous cacha pas ses inquiétudes sur la gravité de la situation qui allait bouleverser le pays ; mais, évêque et patriote, il savait inspirer confiance et courage à ses missionnaires :

“ — Rentrez dans votre district, me dit le prélat, et pas d'imprudence... ”

“ — Soyez tranquille, Monseigneur, je suis jeune, il est vrai ; mais.. si vous me faites cadeau d'un revolver.. ”

“ — Comment ? qu'est-ce que vous me chantez là ? un revolver ! ”

“ — Oui, oui, Monseigneur : je sais bien que Votre Grandeur ne fond pas des canons ; mais on lui a fait cadeau d'une douzaine de revolvers pour les missionnaires en danger.. et puisque vous me dites qu'aux environs de Nam Dinh, je me trouve dans ce cas, il me semble que.. ”

“ — Vous avez droit à un de ces revolvers ? ”

“ — Parfaitement ! ”

Et j'emportai le talisman rêvé qui ne me préserva de rien du tout, mais qui, dans mon esprit, devait me tirer d'affaire.

* * *

Rentré à Dong-Doi, j'achevai de faire faire les Pâques à mes chrétiens, en les préparant de mon mieux à tout événement. Les pauvres gens n'étaient pas trop rassurés, malgré mon revolver ; mais, comme ils me voyaient décidé à partager leur sort malheureux, ils n'osaient trop se lamenter à l'avance.

Un matin, ils furent sur le point de prendre la fuite : pendant que je disais la messe, une bande de soldats annamites traversa le village et fit grand peur. Quelques individus suspects en armes avaient été aussi remarqués aux abords de Dong-Doi. On me dit même que les mandarins de Nam-Dinh me faisaient surveiller. Mais, sans me flatter, je faisais bonne contenance, me confiant en Dieu et en la très sainte Vierge.

* * *

Le 28 avril, une lettre de Ké-So m'apporta la nouvelle de la prise de la citadelle d'Hà-Noi par le commandant Rivière. C'est le 25, fête de saint Marc, que le drapeau français avait été arboré sur la grande tour, après un combat assez vif de quelques heures. Cette nouvelle, qui n'avait rien d'imprévu, me causa cependant une émotion patriotique bien compréhensible. Tout seul dans mon petit coin, j'évoquai le souvenir des *Gesta Dei per Francos* et, dans la simplicité de mon âme encore jeune, je pensai un moment que l'épée de la France allait y ajouter une nouvelle page,

en couvrant le Tonkin de sa puissante protection. Oui, la vieille France chrétienne avait encore un grand rôle à remplir dans les Annales de la civilisation : soldats et missionnaires combleraient le fossé qu'il y avait à franchir pour monter à l'assaut de la barbarie païenne et la terre d'Annam serait fécondée par leur sang ! Seigneur Dieu, qu'en est-il résulté ?

* * *

Mais à quoi sert de s'attrister ! Les regretteurs ne sont pas bons à grand'chose : " Le sentier de *tout à l'heure* et la route de *demain* ne conduisent-qu'au château de *rien du tout*," disent les Espagnols. Puisque l'heure de la bataille a sonné, battons-nous pour l'humanité et la Patrie. Gloire à Dieu, honneur aux armes ! Vive le son du canon !

* * *

Mes gens de Dông-Dôi se livraient à des pensées bien différentes. — Et en somme ils avaient de sérieuses raisons pour cela. D'après le système annamite, une province, dont le chef-lieu est pris par l'ennemi, perd complètement et littéralement la tête : tous les amateurs de brigandages, pillages, incendie, s'en donnent à cœur-joie et à bouche que veux-tu. Les bandits d'Annam quand ils s'y mettent, c'est pour tout de bon. Les chrétiens surtout en savent quelque chose, car c'est toujours sur eux les premiers qu'on crie *haro* et qu'on fait main basse. Les néophytes des provinces de Nam-Dinh et de Ninh-Binh ont de tout temps été plus que les autres exposés à la rage et aux dévastations des Lettrés, qui dans ce pays-ci se solidarisent ordinairement avec la canaille. Donc, nos pauvres chrétiens qui, en 1874,

avaient déjà été victimes de l'insuccès des Français, ne désiraient pas voir recommencer pareilles aventures.

* * *

Pendant les quelques jours qui suivirent la prise de la citadelle de Hà-Noi, les brigands insurgés furent maîtres de la grande route. La chrétienté de Phùng-Xà, où j'avais donné la mission un mois auparavant, fut mise à sac.

Toute la journée on croyait entendre des coups de canon dans le lointain, car on supposait que les vainqueurs d'Hà-Noi ne s'étaient pas arrêtés en si beau chemin et qu'ils avaient marché immédiatement sur Son-Tây, le boulevard des Pavillons-Noirs. La mort de Francis Garnier et de ses compagnons devait être déjà vengée. Bientôt les canonnières françaises allaient arriver devant Nam-Dinh, où le vieux gouverneur Vô-Trong-Binh prenait ses mesures pour résister sérieusement aux "barbares d'Occident". Deux barrages monstres défendaient les approches de la ville aux canonnières : on y travaillait jour et nuit ; chaque village des environs devait fournir une jonque remplie de briques que l'on faisait couler dans le canal qui met Nam-Dinh en communications avec le fleuve Rouge et le Dai.

* * *

Hélas ! comme " Anne ma sœur Anne ", je ne voyais rien venir, et la situation devenait de plus en plus périlleuse, car l'inaction des Français assistant l'arme au bras aux préparatifs de guerre des mandarins, rendait ceux-ci plus audacieux. A Son-Tây, les chrétiens étaient chassés de la ville et, pour les empêcher d'y rentrer, on avait placé sur le chemin des croix qu'il fallait fouler aux pieds.

Mgr Puginier, dans ces circonstances, monta à Hà-Noï pour tâcher de conjurer l'orage et, grâce à la protection de la très sainte Vierge, le mois de mai se passa sans gros incidents. Peu à peu même les choses parurent se calmer, et on parla de paix définitive. L'empereur d'Annam ne voulait que gagner du temps.

* * *

En attendant la reprise des hostilités, la réunion de la Saint-Pierre et Saint-Paul à Ké-So, fut honorée de la présence du lieutenant-colonel Chanut, de l'infanterie de marine, du capitaine Dupommier du génie, des lieutenants de vaisseau Douzans et Duval, amenés par *la Carabine*.

Mgr Puginier me délégua avec le P. Ravier pour organiser une chasse aux paons en l'honneur de ses hôtes dans les vallées de la rive droite du Dai, en face de Ké-So.

Le P. Ravier pilota le colonel dans les dédales du cirque de rocher où, quelque temps auparavant, nous avions découvert ensemble une magnifique bande de paons. . . Résultat négatif.

D'un autre côté, M. Duval que je dirigeais eut la chance et l'adresse d'abattre un de ces grands oiseaux jaloux.

Que l'on voit porter à l'entour de leur col
Un arc-en-ciel nué de cent sortes de soies.

Joli coup de fusil, de quoi se pavaner entre disciples de saint Hubert ! On rentra à la mission la tête haute, en chantant des

Tonton, tonton, tontaine, tonton . . .

et avec un appétit féroce. Ces messieurs déclaraient aimablement n'avoir jamais fait si belle promenade dans la

brou
quer
moin
H
la bri
de ch
d'une
flingo
de M
formé

La rei
a

En 18
à la fin
passai c
Dông-Cl
C'est e
j'eus le b
de ces pe
mites em
ment sur
perte de

brousse. . Dans la suite les occasions ne devaient pas manquer de faire la chasse aux pirates dans des conditions moins avantageuses.

Huit ans plus tard, le général Chanut, commandant alors la brigade de Son-Tây, se rappelait avec plaisir cette partie de chasse de Ké-So, en souvenir de laquelle il me fit cadeau d'une jolie petite carabine. — Si j'avais réuni tous les vieux flingots, qui me passèrent par les mains depuis le revolver de Monseigneur jusqu'à la carabine du général, j'aurais formé une panoplie bien intéressante.

XI

La retraite de 1882. — Recrues pour le Laos. — La Chine au secours de l'Annam. — Distribution de Sâc-Thân. — Traversée d'une procession bouddhiste. — Adieu aux partants. — Le Père Bon. — Un savant en faillite. — La Toussaint à Ké-Trinh. — Une vieille femme philanthrope.

En 1882, la retraite annuelle des Missionnaires eut lieu à la fin du mois de septembre : en me rendant à Ké-So, je passai chez le P. Gélot, qui avait transporté ses pénates à Đông-Chuôi.

C'est encore en compagnie de ce vénéré confrère, que j'eus le bonheur de faire le voyage. Assis au fond de l'un de ces paniers en bambou tressé et calfaté, que les Annamites emploient pour gondoles, nous glissions tranquillement sur l'immense nappe d'eau qui recouvrait la plaine à perte de vue. Bréviaire et chapelet récités en commun, nous

cautions de la grande affaire, qui préoccupait alors au plus haut point toute la mission, non pas la guerre, mais l'envoi de renforts apostoliques au Laos. Il fallait, en effet, remplacer les vaillants ouvriers que la fièvre des bois avait impitoyablement fauchés. Les PP. Perreaux, Tisseau, Thorat et Poligné n'étaient plus ; le P. Rigouin, réduit à l'extrémité, avait dû se replier sur le Delta. Le découragement faisait tourner la tête à plus d'un catéchiste : la situation n'avait rien de gai.

* * *

Cependant j'avais encore l'enthousiasme du Laos et j'exprimai le désir d'y être envoyé.

“ — Mais, mon pauvre petit, disait le P. Gélot, que ferez-vous là-bas ?

“ — Tiens, cette question ? ce que vous ne feriez pas avec votre mauvaise santé ; . . du reste, mon bon Père Gélot, Monseigneur vous a éliminé depuis longtemps.

“ — Oui, Monseigneur m'a même permis de faire vœu de ne jamais aller au Laos ; mais je ne l'ai pas fait. . .

“ — Oh ! c'est tout comme, allez, et, selon votre vieille prophétie d'il y a trois ans, vous ne serez martyr que dans les environs de Kê-Nou ou de Đông-Chuôi ! ”

Pendant la retraite, chacun pensa à cette affaire pour son propre compte. J'allai même à deux reprises frapper à la porte de Monseigneur pour m'offrir comme volontaire ; mais, la première fois, il y avait du monde et, la deuxième, je fus paternellement éconduit, avant d'avoir pu dire un mot :

“ — Allez, allez, on sait bien ce que vous voulez, mais vous êtes trop petit pour ça ! . . ”

Eh bien ! tant pis : nature mobile à idées tournantes, je

rengainai facilement mon projet flambant ; mais je ne pus m'empêcher de gémir quand, à la fin de la retraite, le sort tomba sur le vieux P. Gélot et le jeune P. Tamet, plus jeune mais mieux trempé que moi.

Comme nous étions bons amis depuis le jour où j'avais eu le plaisir de le recevoir à la gare de Lyon, en même temps que mon ami Gustave Pouillard, pour les piloter dans Paris, en 1878, le choix du P. Tamet ne me rendit pas jaloux : j'en fus même heureux pour lui et pour le P. Gélot, et je m'associai de grand cœur à tous les Confrères pour leur souhaiter *multos annos*. Avant de quitter Ké-So, je leur promis d'aller leur dire adieu lors de leur passage à Phuc-Nhac au moment de leur départ pour le Laos, fixé à la mi-octobre.

* * *

En attendant, je regagnai Kê-Trinh, chef-lieu de paroisse, non loin de Nam-Dinh. Ce voisinage n'en rendait pas le séjour très sûr ; mais ma présence pouvait être plus utile là qu'ailleurs pour nos pauvres chrétiens, qui se croyaient toujours sous le coup des massacres et des brûlades. On disait que la Chine venait d'envoyer des troupes régulières au Tonkin, pour répondre aux supplications de Tu-Duc, le roi de Hué, qui depuis deux ans ne cessait d'implorer le Fils du Ciel.

“ La suzeraineté de l'Empereur de Chine, lui faisait-il dire par ses ambassadeurs, est établie pour l'éternité. Les montagnes et les cours d'eau de l'Annam sont mobiles et reçoivent les ordres de l'Empereur. ”

Mais la Chine, l'empire du *juste* Milieu, ne tenait pas énormément à partir en guerre pour tout de bon : les Célestes ont en général assez peu de goût pour se mesurer face à face avec les diables d'Occident. La cour de Hué manœuvra cependant si bien que le vice-roi du Yunnan

déclara, dans une pompeuse proclamation, que l'armée Chinoise pénétrait au Tonkin.

Les mandarins annamites se frottaient les mains en attendant de se les laver dans le sang des chrétiens. Pour faire éclater la mine si longtemps préparée dans l'ombre, maintenant qu'ils se croient prêts, ils font promener dans la province de Nam-Dinh un jeune envoyé de Boudha, qui prêche la guerre sainte et prophétise la prochaine déconfiture des Français.

* * *

Les ministres de Tu-Duc avaient plus d'un truc pour faire tomber l'argent dans les coffres du roi sous prétexte de guerre à outrance. Un des plus réussis fut à cette époque la distribution... non pas des Aigles et des Croix, comme au camp de Boulogne, mais des *Sac Than*, mot à mot *Diplômes d'Esprits*.

Le 16 octobre, comme j'arpentais allègrement la vieille route de Ninh-Binh à Phuc-Nhac pour aller serrer une dernière fois la main aux Pères qui partaient pour le Laos, je rencontrai de grandes processions bouddhistes, qui venaient de recevoir à la ville de nouveaux *Sac Than*, diplômes royaux octroyant un Esprit protecteur à chaque commune. On avait mobilisé dans toutes les provinces le ban et l'arrière-ban des porte-oriflammes, porte-sabres, portelances, avec tous les tambours, fifres, violons, parasols dorés, etc. Les notables en habits de gala, escortaient le brancard d'honneur sur lequel trônait le diplôme royal en papier jaune d'or. C'est derrière un de ces cortèges diaboliques que je me cassai le nez.

Comme ces défilés pompeux durent indéfiniment et que les chemins du pays ne sont pas assez larges, j'allais être obligé d'emboîter le pas à la suite, à moins de prendre le

large en me mettant à l'eau dans la rizière. C'eût été s'abaisser. D'un autre côté, je ne voulais pas non plus bousculer ces malheureux païens plus à plaindre qu'à blâmer. Restait un moyen : passer sous le brancard qui obstruait le chemin porté sur le dos de jeunes gens moins sérieux que les officiers de Malborough. Je le fis lestement, mais sans ôter mon chapeau et sans cacher ma pipe. Personne ne souffla mot : j'en conclus qu'un missionnaire français en chair et en os peut passer partout en allant droit son chemin.

* * *

Mais arrivons à Phuc-Nhac. Quelle bonne journée passée entre confrères, pour fêter ceux qui allaient partir. . . *Traditi gratiae Dei.*

Le P. Gélot, provicaire et supérieur du Laos, avait une lourde charge sur les épaules ; mais, vu son triste état de santé, qui humainement parlant le rendait bon pour la réforme, on avait d'autant plus confiance dans le succès de sa mission, en se disant : *infirmi mundi elegit Deus ut confundat fortia.* Ce vénéré confrère paraissait rajeuni par sa nouvelle destination. Quant au P. Tamet, sans souci et sans crainte, jamais il n'avait chanté avec plus d'entrain sa vieille chansonnette d'Ouverrier stéphanois intitulée *La Maison de mes parents, ou son Joyeux remouleur.*

Petit à petit
L'oiseau fait son nid. .

Pauvre cher P. André ! Son nid, dans les nuits noires et dans les sombres forêts du Laos, il devait le baigner de ses larmes et de son sang. .

Les petits ruisseaux
Font les grandes rivières. .

Fluminis impetus... Combien de nos confrères, par l'effusion de leur sang généreux devaient faire monter le flot qui réjouit la cité de Dieu !

Mais, parce que la paix est le don des élus de Dieu, ils partaient heureux pour la grande tribulation dont ils devaient sortir témoins du Christ, *cum palma, ad regna...* Quand ces idées-là font battre les cœurs, la séparation, les adieux peuvent être douloureux ; mais ils ne sauraient être tristes entre missionnaires. Ce fut donc avec un pieux enthousiasme que tout le collège de Phuc-Nhac missionnaires et élèves, accompagna les partants jusqu'à Tho-Mat, où une jonque les attendait pour les transporter à Phat-Diem.

Il avait été convenu, entre le P. Ravier et moi, que nous irions jusque-là pour y passer une dernière soirée avec le Père Gélot ; mais, au moment psychologique, mon brave Père Ravier, voulant couper court à l'émotion qui lui poignait le cœur, fit demi-tour et rentra à Phuc-Nhac. Heureusement, le Père Bon le remplaça, et grâce à son talent extraordinaire pour intéresser la conversation, grâce aux tasses de thé et aux vieilles pipes, la veillée du départ se prolongea sans paraître trop longue.

Le lendemain, 19 ou 20 octobre, après déjeuner, on se donna l'accolade, et pendant que sur la berge de l'*arroyo*, le P. Bon et moi regardions s'éloigner la barque qui emportait nos confrères, le P. Tamet, debout sur l'arrière, nous fit signe par une mimique expressive que le P. Gélot fondait en larmes. Ma foi, cela se gagne, et nous allions en faire autant... ! Partons.

* * *

Puisque me voilà de pair à compagnon avec le R. P. Bon, il faut que je fasse faire sa connaissance aux lecteurs des *Missions Catholiques*. Originnaire du beau diocèse d'Angers,

il ét
de la
apos
s'occ
qu'a
été c
où se
des
mani
de su
quen
très
les se
merie
temp
n'éta
le P.
et de
Qu
piqua
Un
envoy
cultu
n'osai
tité n
affect
faisan
souria
"
heure
ayez,
appari
Et c
botani
ses lun

il était ce que l'on appelle un sujet d'élite. A son départ de la rue du Bac, il avait été désigné pour un des vicariats apostoliques du Su-tchuen, mais avec mission spéciale de s'occuper du procès des martyrs. C'est pour cette raison, qu'après avoir passé en Chine et en Cochinchine, il avait été demandé par Mgr Puginier pour le Tonkin occidental, où sa présence devait être plus utile qu'ailleurs à la cause des martyrs. De haute taille, d'une physionomie et de manières distinguées, le P. Bon se faisait remarquer tout de suite dans n'importe quel milieu, et dès qu'on le fréquentait on était sous le charme de son esprit très fin et très cultivé. Bon, il l'était dans tous les genres, dans tous les sens, excepté, disait le méchant P. Godard de l'imprimerie, excepté pour la bravoure ou plutôt le sang-froid en temps de troubles et de pirateries. Mais, après tout, ce n'était pas son affaire, et je suis sûr qu'en cas de nécessité le P. Bon aurait été un terrible adversaire frappant d'estoc et de taille.

Quand on se frottait à lui, en disant une sottise, on se piquait à la fine pointe de son esprit.

Un jour, à Ké-So, il recevait la visite d'un soi-disant envoyé du ministère de l'instruction publique ou de l'agriculture en mission au Tonkin. Ce missionnaire scientifique n'osait pas précisément traiter le P. Bon comme une quantité négligeable, car il espérait se servir de lui ; mais il affectait un peu trop le ton suffisant et l'air protecteur, en faisant parade de ses connaissances universelles. Le P. Bon souriait dans sa grande barbe blanche.

“ — Eh bien, Monsieur, dit-il enfin gentiment, je suis très heureux de pouvoir recourir à votre haute compétence : ayez, s'il vous plaît, la bonté de me dire à quelle famille appartient cette plante exotique. ”

Et cueillant une fleur, le P. Bon, qui était un très érudit botaniste, la présenta de sa belle main au savant qui mit ses lunettes et n'y vit que du bleu :

“ — Alors, dit sérieusement le Père, cette plante appartient à la famille des *Không co brét* assez. ” (Ne pas connaître assez).

* * *

Sans fausser compagnie au vénéré P. Bon, qui retourne à ses chères études, je rentre à Kê-Trinh pour célébrer les fêtes de la Toussaint et de la Commémoration des défunts.

Ces saints jours sont des plus solennels pour nos chrétiens tonkinois qui ont le goût des cérémonies religieuses non seulement par esprit de foi, mais encore par caractère national. L'Annamite aime les distractions bruyantes, les réunions nombreuses, tout l'apparat plus ou moins comique des drapeaux, tam-tams, sabres et lances en bois laqué rouge et or, parasols, etc... tous objets nécessaires à l'exhibition d'une *fantasia* bouddhiste à la porte des pagodes. Ne pouvant participer à ces cérémonies païennes, les chrétiens prennent leur revanche sur le diable à l'occasion des grandes fêtes de la religion, et naturellement, pour tout ce qui n'est pas contraire aux rubriques de l'Eglise, on les laisse parfaitement libres de déployer leurs pompes nationales.

* * *

Noël, Pâques, la Pentecôte, l'Assomption, sont les grandes fêtes chômées par les chrétiens tonkinois. Mais, pour la Toussaint et la Commémoration des défunts, l'assistance aux offices est peut-être encore plus nombreuse. C'est que la dévotion catholique aux âmes du Purgatoire ne fait que purifier et sanctifier le culte des morts, qui est traditionnel dans tout le royaume de l'Annam. Et elle se manifeste surtout pour le 2 novembre et à l'époque du *tét* (premier de l'an chinois). En ces deux circonstances, les pécheurs les

plus endu
pour les à

Je reçu
d'une vieil
déclaré de
demandan
pour les
famille.

A propos
rance, je ci
à la pagoc
philanthrop
pouvoir ou
villages des

Visite past
tèmes e
tions.

na

2

Un gouver
généreu

Toujours s
hensions, je e

plus endurcis assistent à la messe et récitent le chapelet pour les âmes du Purgatoire.

* * *

Je reçus même à Ké-Trinh, en cette année 1882, la visite d'une vieille bouddhiste, mère d'un chef de canton, ennemi déclaré de la religion, qui vint m'offrir ses présents, en me demandant de vouloir bien célébrer une messe de *Requiem* pour les domestiques chrétiens morts au service de sa famille.

A propos de la vieille femme bouddhiste, modèle de tolérance, je citerai aussi celle qui existait à cette même époque à la pagode de Phû-Siây, près de Ké-Bang, et qui, par philanthropie, avait appris la formule du baptême afin de pouvoir ouvrir le Ciel aux enfants agonisants dans les villages des environs de sa bonzerie.

XII

**Visite pastorale dans la paroisse de Nam-Xaag. — Bap-
têmes et Confirmations chez les nouveaux chré-
tiens. — Un agent mécréant. — Une octogé-
naire opiniâtre. — La Saint-François-
Xavier à Dai-Hoang. — Un évêque
distributeur de gateaux. —
Un gouverneur dans l'embarras. — Une chrétienne
généreuse. — *L'angelus* dans une ancienne pagode.
— Un conseil municipal tolérant. —
Réflexions politico-religieuses.**

Toujours songeant au lendemain, mais sans trop d'appréhensions, je continuais à donner la mission dans les chré-

tientés de la paroisse de Ké-Trinh, lorsqu'un beau jour je fus appelé à Ké-So par une lettre de Mgr Puginier qui voulait bien encore m'emmener avec lui dans une nouvelle visite pastorale. Cette fois-ci c'était une tournée de baptêmes et de confirmations chez les catéchumènes du district de Nam-Xang, à la tête duquel se trouvait le P. Perret secondé par le P. Ramond.

Nous partîmes de Ké-So, sans tambours ni trompettes. Les honneurs nous furent rendus au débarcadère de Còng-Xà, qui n'était pas loin de la cure où nous trouvâmes en entrant le dîner servi. Il fallait avoir l'estomac annamite comme Monseigneur qui, selon le précepte, mangeait indifféremment de tout ce qu'on lui servait et, sur ce point comme sur tous les autres, voulait habituer les jeunes à suivre son exemple. Mais des goûts et des couleurs on ne discute pas. Quelquefois, c'était plus fort que moi, comme certain jour à Phàt-Diêm, chez le P. Six, on avait servi des *goi*, morceaux de poissons de mer, que l'on mange crus, enveloppés dans une feuille aromatique, comme une bouchée de bétel, avec une sauce pimentée... qui ne les fait passer que... difficilement. Pour moi, j'en donnai ma part au chat, malgré le petit verre de vin de messe que Monseigneur m'offrait paternellement pour me donner courage. Heureusement le catéchiste maître d'hôtel avait toujours une boîte de sardines en réserve pour pareille circonstance, et même dans ce cas là, comme le vin était versé, il fallait bien le boire. Double profit.

(A suivre).